

Convention cadre valant Opération de Revitalisation du Territoire

Bresse Louhannaise Intercom', Cuiseaux & Louhans-Châteaurenaud

2023-2032

ENTRE

- **L'Etat**, représenté par le Préfet de Saône-et-Loire

Et

- **La Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom'**, représentée par son Président Anthony VADOT
- **La Commune de Cuiseaux**, représentée par son Maire Françoise JAILLET
- **La Commune de Louhans-Châteaurenaud**, représentée par son Maire Frédéric BOUCHET

Il a été exposé ce qui suit

Préambule

La présente convention d'Opération de Revitalisation du Territoire s'inscrit dans une filiation forte avec la convention d'adhésion au dispositif Petites Villes de Demain signée en date du 23 juin 2021, dont elle prend le relai.

Elle permet à Bresse Louhannaise Intercom' de développer une vision globale d'attractivité de son territoire en s'associant à ses deux centralités, Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud, pour leur consacrer un volet intégré à son projet de territoire.

L'analyse des atouts et des fragilités du territoire a mis en évidence les enjeux qui ont permis de définir les orientations stratégiques inscrits dans le programme d'action évolutif de la présente convention.

Ce programme se concrétisera dans les centres-villes des communes signataires, au service des impératifs de transition écologique et environnementale, de développement durable et de sobriété foncière et énergétique, avec la participation des habitants du territoire.

Article 1 - Objet de la convention cadre

La présente convention est reconnue comme valant opération de revitalisation de territoire au sens de l'article L.303-2 du Code de la construction et de l'habitation.

Elle prend le relais de la convention d'adhésion à Petites Villes de Demain et décrit le projet de territoire global de mise en œuvre un projet de transformation et de redynamisation de leurs centres-villes : adapter et moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux, avoir une action sur le tissu urbain pour améliorer son attractivité dans une perspective de développement démographique, économique, de mixité sociale, d'animation, d'innovation et de développement durable.

Elle précise l'ensemble des engagements des différents partenaires pour la période 2022-2032 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Son contenu est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est une convention évolutive et pluriannuelle sur la période du programme 2022-2032. Elle fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances et d'impact.

Article 2 – Les ambitions du territoire

Les collectivités signataires de la présente convention formulent l'ambition majeure du maintien et du développement de la population et des activités économiques sur un territoire doté d'une forte identité patrimoniale et paysagère.

2.1 Périmètre de stratégie territoriale

Le périmètre de stratégie territoriale correspond au territoire communautaire de Bresse Louhannaise Intercom'.

2.2 Les Communes signataires

Cuiseaux est le pôle de proximité de Bresse Louhannaise Intercom'. Elle était la ville principale de Cuiseaux Intercom' avant la fusion des EPCI intervenue le 1^{er} janvier 2017.

Elle est située au sud-est du territoire communautaire, entre Bresse et Revermont, sur l'axe de la D1083, classée Route de Grande Circulation.

Cuiseaux est le 2nd pôle d'emploi de l'EPCI avec plus de 1150 emplois salariés sur la commune.

Les emplois dans l'industrie agro-alimentaire sont prépondérants : le site de Bigard, notamment, regroupe jusqu'à 700 emplois.

La ville est marquée par la contiguïté d'un secteur patrimonial sauvegardé très qualitatif dans le centre historique et d'une architecture qui met en évidence l'histoire industrielle de la commune, dont le symbole le plus fort est la Friche Morey, friche industrielle d'une emprise de plus de 5 hectares en cœur de ville, qui bénéficie depuis près de 15 ans d'une attention importante des pouvoirs publics et représente aujourd'hui un potentiel de création de logements qui permettra de soutenir la dynamique sociale et économique de la commune.

Cuiseaux a établi une stratégie de revitalisation qu'elle suit depuis 2017 : « Cuiseaux Pays des Peintres ». Cette stratégie s'articule autour de trois axes :

- Culture : Cuiseaux a vu naître deux peintres de renommée mondiale, Pierre Puvis de Chavannes et Edouard Vuillard. La ville accueille depuis 2012 une biennale d'arts. La sixième édition a eu lieu en septembre 2022 et était consacrée à Pierre Puvis de Chavannes et Speedy Graphito. L'événement attire jusqu'à 5000 visiteurs pendant toute sa durée (environ un mois, entre la fin du mois d'août et la fin du mois de septembre).
- Patrimoine : valorisation du Centre historique grâce au classement Site Patrimonial Remarquable en février 2020.
- Urbanisme : politique d'embellissement du village avec le réaménagement du champ de foire, la mise en place de la Signalétique d'Information Locale, l'embellissement du centre-ville, et la requalification paysagère et piétonne des entrées de villes (travaux en cours pour les entrées sud, ouest et nord).

Louhans-Châteaurenaud est la centralité indiscutable de la Bresse bourguignonne et la ville principale de Bresse Louhannaise Intercom', avec près de 6500 habitants.

La ville est un relai historique entre Châlon-sur-Saône (en Saône-et-Loire) et Lons-le-Saunier (Jura) et est le point de convergence de voies navigables, du réseau routier qui ont permis le développement de la commune autour des Arcades.

Elle est en elle-même une vitrine de la Bresse bourguignonne et en comporte toutes les caractéristiques : l'omniprésence de l'eau autour et dans la commune, la présence de plaines importantes comportant toutefois des espaces boisés et enfin un habitat groupé dans le centre du bourg, structuré par la présence des célèbres 157 arcades.

La ville bénéficie d'une variété exceptionnelle de services et d'activités, avec 117 établissements pour 1000 habitants (contre 85 pour 1000 à Châlon-sur-Saône, à titre d'exemple).

Son identité profonde s'exprime au travers du marché hebdomadaire du lundi, événement à la fois économique, social, culturel et touristique, qui peut drainer un public dépassant largement le cadre local

Façonnée par l'histoire, le centre historique de la ville est marqué par le caractère indissociable de l'habitat, du patrimoine et des activités économiques. C'est sur ce fondement que Louhans-Châteaurenaud établit aujourd'hui une stratégie à long terme.

Article 2.3 – Diagnostic, enjeux et orientations stratégiques

Le diagnostic détaillé porté à l'Annexe 1 de la présente convention a permis de dégager 7 points majeurs qui traduisent 3 enjeux se déclinant dans un plan d'action fondé sur 5 orientations stratégiques.

7 points majeurs issus du diagnostic :

1. Une place claire pour l'EPCI en Région et une cohérence interne qui encourage un projet commun
2. De forts marqueurs sociodémographiques qui fragilisent le territoire
3. Un problème de qualification et de disponibilité de la main d'œuvre
4. Un patrimoine naturel et bâti riche, historique et spécifique
5. La rareté relative de logements adaptés aux attentes qui limitent l'installation durable sur le territoire
6. Deux pôles d'emplois industriels forts en lien avec les deux centralités
7. Le caractère fragile de l'offre commerciale et servicielle, malgré une offre dépassant l'essentiel à Cuiseaux et un niveau exceptionnel à Louhans-Châteaurenaud

3 enjeux :

1. Rénover l'habitat dans les centres-villes
2. Soutenir la dynamique d'emploi et d'activités
3. Penser le cadre de vie comme un ensemble à constituer pour la fonction accueil du territoire

5 orientations stratégiques :

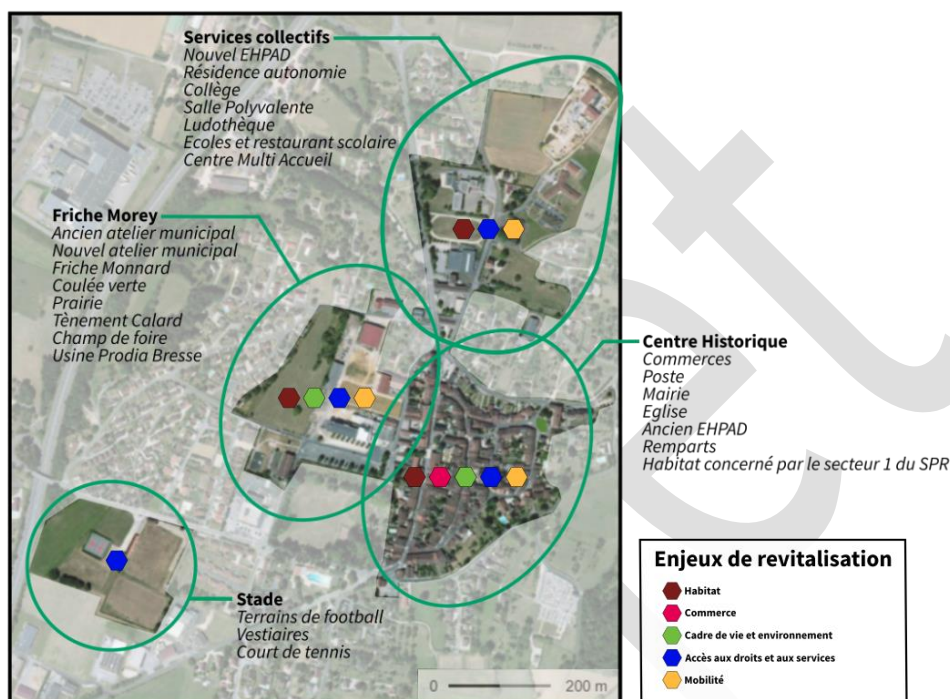
1. La rénovation et la réhabilitation de l'habitat dans les centres-villes
2. Le développement d'un environnement économique d'équilibre, de complémentarité et de préservation entre les centres-villes et leurs périphéries
3. L'offre d'un cadre de vie conciliant l'histoire et les impératifs du développement durable sur un territoire marqué par une identité paysagère et patrimoniale forte
4. L'accès aux droits, aux services, à la culture et à la pratique sportive pour tous
5. La mobilité et les connexions pour mettre en réseau et en valeur les polarités des villes et les rendre intuitives

Les évolutions des orientations ou objectifs pendant la vie de la convention seront validées par le comité de pilotage et feront l'objet d'un avenant.

2.4 Secteurs d'intervention dans les communes signataires

Les secteurs d'intervention présentés en Annexe 4 de la présente convention correspondent aux centres-villes des Communes de Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud, où se concentreront les études et travaux inscrits au programme d'action.

Plusieurs sous-secteurs sont identifiés dans les secteurs d'intervention, chacun caractérisé par la prédominance d'enjeux au regard des orientations stratégiques dans le projet global d'attractivité des centralités.



2.5 Effets juridiques de l'ORT dans les secteurs d'intervention

Les signataires de la présente convention souhaitent bénéficier des effets juridiques induits par la présente convention, en formulant les précisions suivantes :

- Instruction d'Autorisation d'Exploitation Commerciale en CDAC : la présente convention fixe le seuil de 5000 m² de surface de vente (2500 m² de surface à prédominance alimentaire) pour déclencher l'instruction d'Autorisation d'Exploitation Commerciale
- Les différents droits de préemption résultant de la définition des secteurs d'intervention pourront être délégués à des opérateurs selon les modalités définies par le Code de l'Urbanisme
- La présente convention permet les dérogations aux dispositions du chapitre V du titre IV du livre Ier du code de commerce présentées à l'article L. 303-2 du Code de la Construction de l'Habitat

Les opportunités résultant des évolutions juridiques postérieures à la signature de la présente convention seront validées par le Comité de pilotage et inscrites dans un avenant.

Article 3 – Le plan d'action

Le plan d'action est la traduction opérationnelle du projet de territoire qui se décline en actions des collectivités signataires.

Ce document évolutif consiste en la compilation des fiches actions validées par le Comité de pilotage, en cours au jour de la signature de la présente convention, programmées ou en maturation. Le plan est transmis à chaque évolution à l'ANCT (délégation territoriale et direction de programme) à des fins de suivi.

Les évolutions du plan d'action sont examinées au fil de l'eau par le Comité de suivi (cf. Article 7.2) et validées par le Comité de pilotage (cf. Article 7.1), sans nécessité d'avenant de la présente convention.

Les actions du programme sont décrites dans des fiches action selon le modèle figurant en Annexe 5 ; elles ont vocation à alimenter directement le plan d'action du CRTE du territoire concerné.

L'inscription formelle des actions est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Les actions prêtes, validées en Comité de pilotage, sont adressées à chacun des financeurs appelés à se prononcer dans leurs propres instances décisionnelles.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la Direction de programme Petites villes de demain de l'ANCT (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Chaque fin d'année, une synthèse financière des contributions obtenues des différents financeurs est présentée en Comité de pilotage, et transmise à la direction de programme Petites villes de demain de l'ANCT.

Article 4 – Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie : les partenaires financiers (l'ANCT, la Banque des territoires, le Cerema, l'Ademe...), services déconcentrés de

l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme... pour les différentes phases du programme (élaboration du projet de territoire, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectue selon les modalités de saisines et de contractualisation propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Article 5 - Engagements des partenaires

La présente convention est la contractualisation par laquelle les signataires reconnaissent le rôle majeur des centres-villes de Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud pour le développement du territoire communautaire, et décident d'y concentrer des moyens humains, techniques et financiers auxquels le dispositif Petites Villes de Demain donnent accès, en plus des effets juridiques que les Opérations de Revitalisation du Territoire créent.

Les signataires s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat et souhaitent valoriser au maximum les effets synergiques qui résulteront de l'existence simultanée de politiques publiques territorialisées dans les secteurs concernés par la présente convention.

Notamment :

- SRADDET de la Région Bourgogne Franche-Comté (dont le Schéma Régional de Continuité Ecologique et la Trame Verte et Bleue)
- Programmes d'intervention régionaux sur la période 2022-2028, notamment Centralités Rurales en Région (2022-2026) et Territoire En Action (2022-2028)
- Parc Naturel Régional : les orientations du programme seront en cohérence avec la démarche émergente de Parc Naturel Régional à l'échelle de la Bresse
- CRTE, Contrat de Relance et de Transition Ecologique, à l'échelle du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne, auquel sera porté le programme d'action de la présente convention d'ORT
- Contrat Local de Santé 2019-2024 de la Bresse bourguignonne porté par le Syndicat Mixte
- OPAH portée par Bresse Louhannaise Intercom', conventionnée avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, période 2020-2023 (tranche ferme), années optionnelles 2024 et 2025
- Projet Partenarial d'Aménagement à Cuiseaux 2022-2032 pour l'aménagement de la Friche Morey

5.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

5.2. Le territoire signataire

En signant cette convention, les communes signataires assument leur rôle de centralité au bénéfice de la qualité de vie des habitants de la commune et des territoires alentours, et leur volonté de s'engager résolument dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique.

Les collectivités signataires s'engagent à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...), avant et également après la signature de la convention cadre, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du programme d'actions.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du programme, ainsi qu'à son évaluation.

5.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

L'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'action, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du programme d'action.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du programme d'action.

L'État soutient l'ingénierie des collectivités par le cofinancement du poste de chef de projet Petites Villes de Demain, en complément des crédits apportés par les opérateurs partenaires du programme. Il s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le programme, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier, mais sans que la liste soit exhaustive :

- L'ANCT peut accompagner les territoires en conseil et ingénierie, via ses différents programmes d'intervention (France Service, tiers-lieux, ...) et dans ses domaines d'expertise comme par exemple la revitalisation commerciale. L'ANCT soutient également les projets par le pilotage du programme Petites villes de demain, et en particulier du Club ;
- L'Anah peut apporter un accompagnement aux différentes phases d'une stratégie en matière d'amélioration de l'habitat pour des interventions intégrant les thématiques spécifiques relevant de ses priorités (la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, la précarité

énergétique, la fragilisation et dégradation des copropriétés, le vieillissement de la population, tant en phase pré-opérationnelle qu'opérationnelle. Cet accompagnement peut être destiné aux propriétaires (occupants ou bailleurs), syndicats de copropriétaires, collectivités ou opérateurs immobiliers ;

- Le Cerema peut apporter un appui pour l'élaboration des projets de territoires et des plans d'action, ainsi que pour la phase de mise en œuvre et d'évaluation et dans ses domaines d'expertise (par exemple, la stratégie foncière et d'aménagement durable, la transition écologique, les mobilités, la revitalisation économique et commerciale) ;
- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du programme.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

La Caisse des Dépôts, par l'intermédiaire de sa direction de la Banque des Territoires, contribue à la mise en œuvre effective du Programme Petites Villes de Demain en mobilisant sur la période 2020-2026 les moyens visant notamment à :

- Accompagner les villes et leur intercommunalité en matière de soutien méthodologique et d'ingénierie de projet, adaptés aux problématiques des petites centralités et répondant aux enjeux de redynamisation et d'attractivité. Ces moyens pourront prendre la forme de cofinancement d'une partie des postes de chefs de projet, de cofinancement d'études nécessaires pour élaborer et mener à bien le projet global de redynamisation, et de prise en charge d'assistances techniques destinées aux territoires rencontrant des difficultés particulières ;
- Contribuer à l'expertise opérationnelle portant sur les montages dédiés à la mise en œuvre opérationnelle des investissements ou des solutions de portage d'actifs immobiliers aux côtés des acteurs économiques (la Caisse des Dépôts ne subventionne pas les investissements publics) ;
- Financer sous forme de prêts, en particulier le Prêt Rénovation Urbaine Petites Villes de Demain, les opérations des personnes morales publiques ou privées situées dans les communes lauréates du programme et incluses dans le périmètre des Opérations de Revitalisation Territoriale (ORT).

Pour chaque sollicitation financière (prêt, ingénierie, investissement), l'accompagnement de la Caisse des Dépôts sera subordonné aux critères d'éligibilité de ses axes d'intervention ainsi qu'à l'accord préalable de ses organes décisionnels compétents.

Les porteurs de projets publics comme privés ont, à travers le comité local de projet Petites Villes de Demain, une instance de proximité au sein de laquelle ils pourront faire examiner les possibilités de saisine de l'offre CDC Petites Villes de Demain de la Banque des Territoires selon les modalités qu'elle définit avec ses partenaires.

5.4. Engagements des autres opérateurs publics

Un ou des opérateurs publics pourront désigner dans leurs services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du programme ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ils s'engageront à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du programme, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

Leur engagement sera formalisé selon les dispositions de l'article 12.2 de la présente convention.

5.5. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne et des entreprises, qui, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration permettra d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'Habitat, les actions présentées dans le programme pourront être déléguées à des opérateurs par voie de convention, signée entre ceux-ci et la collectivité maître d'ouvrage compétente signataire de la présente convention.

5.6. Maquette financière

La maquette financière pluriannuelle est établie à la signature de la convention cadre.

Elle est mise à jour au fil de l'eau et présentée au Comité de pilotage. La maquette financière annuelle (consolidation au 31 décembre) est adressée chaque année en janvier au préfet de département ainsi qu'à la direction de programme PVD de l'ANCT.

Le modèle de maquette financière figure en Annexe 7.

Article 6 – Gouvernance

6.1 Comité de pilotage

Le Comité de pilotage est l'instance de validation de la stratégie. Il produit une vision globale du projet et sera chargé de définir les orientations de l'opération dans son ensemble.

Il est composé des signataires ainsi que de la Région Bourgogne Franche-Comté et se réunit au moins une fois par an.

A la demande de ses membres, les représentants d'autres organismes pourront être invités à ses réunions pour avis, notamment les représentants de l'Agence de développement, des Associations de Commerçants, du SCoT ou des financeurs institutionnels et privés.

L'EPCI signataire est chargé des invitations à ses réunions et de la diffusion des comptes-rendus.

Le Comité de pilotage se réunira pour l'évaluation de la présente convention selon les modalités définies dans le Code de la Construction et de l'Habitat.

6.2 Comité de suivi

Les signataires désigneront chacun en leur sein un représentant pour composer le Comité de suivi, instance de suivi régulier de la présente convention.

Il se compose des signataires de la présente convention, auxquels sera systématiquement associée la Région Bourgogne Franche-Comté, et ponctuellement leurs partenaires techniques ou financiers.

Le Comité de suivi facilite la mise en œuvre du programme d'action par un dialogue constant entre les signataires et la mise à jour du tableau de bord de suivi tenu à jour par l'EPCI signataire, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est examiné par les services de l'Etat et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins, et mis à disposition auprès de l'ensemble des parties prenantes.

L'EPCI est chargé de l'animation du Comité de suivi.

Article 7 - Suivi et évaluation du programme

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du programme, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus une fois par an devant le Comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation du programme national de Petites Villes de Demain.

Article 8 - Résultats attendus du programme

Les résultats seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action.

Les objectifs détaillés et les indicateurs propres à chaque action sont précisés dans chaque fiche action en Annexe 6.

Article 9 – Utilisation des logos

Chacun des signataires autorise à titre non exclusif les autres à utiliser son nom et son logo en respectant la charte graphique afférente telle que figurant en Annexe 8, pour toute la durée de la convention afin de mettre en avant le partenariat entre les signataires, et à le faire figurer de façon parfaitement visible et lisible sur ses supports de communication faisant référence aux actions réalisées dans le cadre de cette convention.

Il est précisé qu'aucun matériel, visuel, création, annonce, message de quelque nature que ce soit faisant référence à l'un des signataires ne pourra être créé, réalisé et/ou diffusé par un autre sans son consentement écrit préalable.

Chaque signataire reconnaît qu'il n'acquiert aucun droit sur la charte graphique d'un autre signataire autre que celui de l'utiliser conformément aux dispositions de la présente clause et qu'il n'est pas autorisé à utiliser et / ou exploiter les marques, dénominations sociales, logo et plus généralement tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux signes distinctifs d'un autre signataire, de quelque façon que ce soit (notamment pour leur reproduction, communication et / ou adaptation) et pour quelque raison que ce soit (y compris à titre de référence commerciale ou pour sa propre publicité).

Le droit d'utiliser les éléments verbaux/graphiques de chacun des signataires est accordé uniquement pour la durée de la présente convention et prendra automatiquement fin, sans

qu'aucune formalité ne soit nécessaire, à son terme, qu'elle qu'en soit la raison.

Chaque opération réalisée doit faire l'objet d'un affichage pendant les travaux :

- identifiant clairement le lien avec le programme Petites villes de demain : logo ANCT/PVD et mention « L'Etat s'engage pour l'avenir des territoires »
- ainsi que les logos et mentions liés aux modalités d'attribution des subventions et financement propres à chaque Partie.

Article 10 – Entrée en vigueur, durée de la convention et publicité

L'entrée en vigueur du programme est effective à la date de signature du présent contrat pour une durée de 10 ans.

La présente convention est publiée au recueil des actes administratifs de l'EPCI et des communes signataires. Elle est transmise pour information à la DDFIP ainsi qu'à l'ANCT. Elle pourra faire l'objet d'une mise en ligne, au niveau local et par l'ANCT.

Article 11 – Evolution et mise à jour du programme

11.1 Evolution du programme d'action

Le programme d'action exposé dans la présente convention est évolutif : il pourra être actualisé et augmenté en continu, grâce au travail du Comité de suivi, avec une validation en Comité de pilotage, sans faire l'objet d'un avenant.

11.2 Autres évolutions

Le corps de la convention et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du programme et validation par le Comité de pilotage. C'est notamment le cas lors de l'entrée d'un nouvel opérateur, d'une nouvelle commune, d'une évolution des secteurs d'intervention, des orientations, des objectifs et indicateurs.

L'EPCI est chargé de la rédaction et de la transmission des avenants pour signature aux autres signataires.

Article 12 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application de la présente convention seront portés devant le Tribunal Administratif de Dijon, après épuisement des voies amiables et des actions correctives.

Signatures

Etat	Bresse Louhannaise Intercom'
Commune de Cuiseaux	Commune de Louhans-Châteaurenaud

Fait à, le/...../.....

Sommaire des annexes

Annexe 1 :	Diagnostic
Annexe 2 :	Récapitulatif des actions
Annexe 3 :	Fiches actions
Annexe 4 :	Cartes
Annexe 5 :	Etudes et ressources
Annexe 6 :	Chartes graphiques et logos

Convention d'ORT de Bresse Louhannaise Intercom', Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud

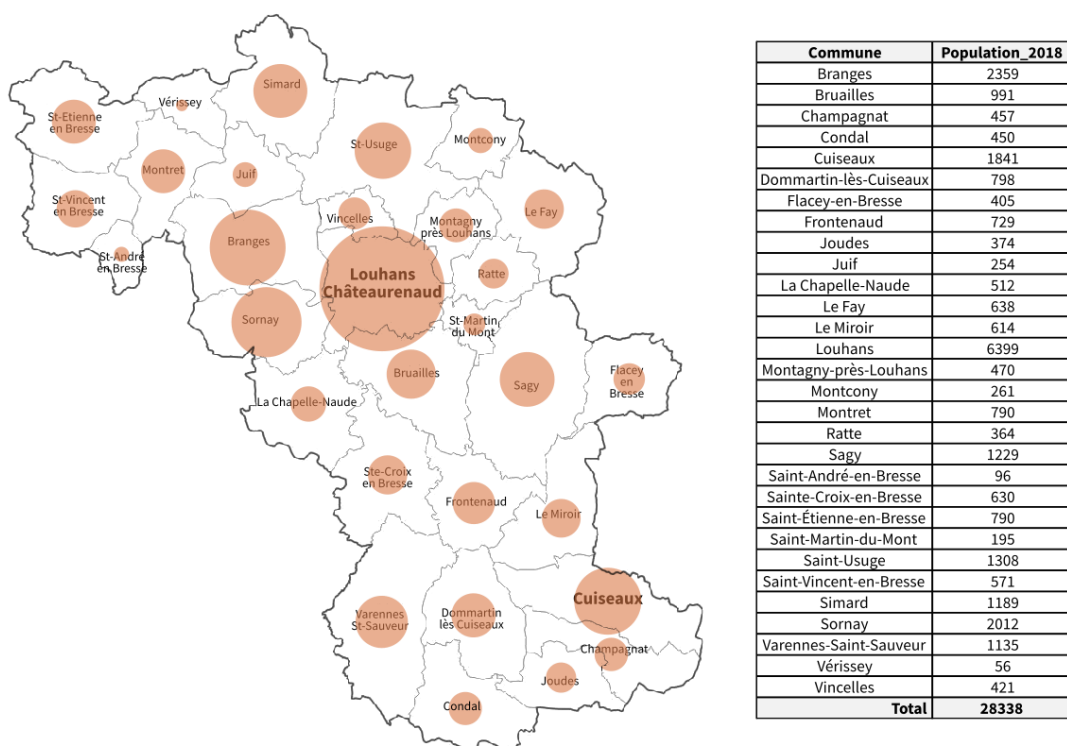
Annexe 1 – diagnostic, enjeux et orientations

1. Le contexte territorial de Bresse Louhannaise Intercom' et de ses centralités
2. Les centralités de Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud
3. Les grandes fragilités du territoire
4. Le logement
5. Le commerce de proximité et les pôles économiques du territoire
6. Synthèse des éléments de diagnostics, enjeux et thématiques du plan d'action

1. Présentation générale de BLI et de ses centralités

1.1. Communes du territoire communautaire et populations municipales

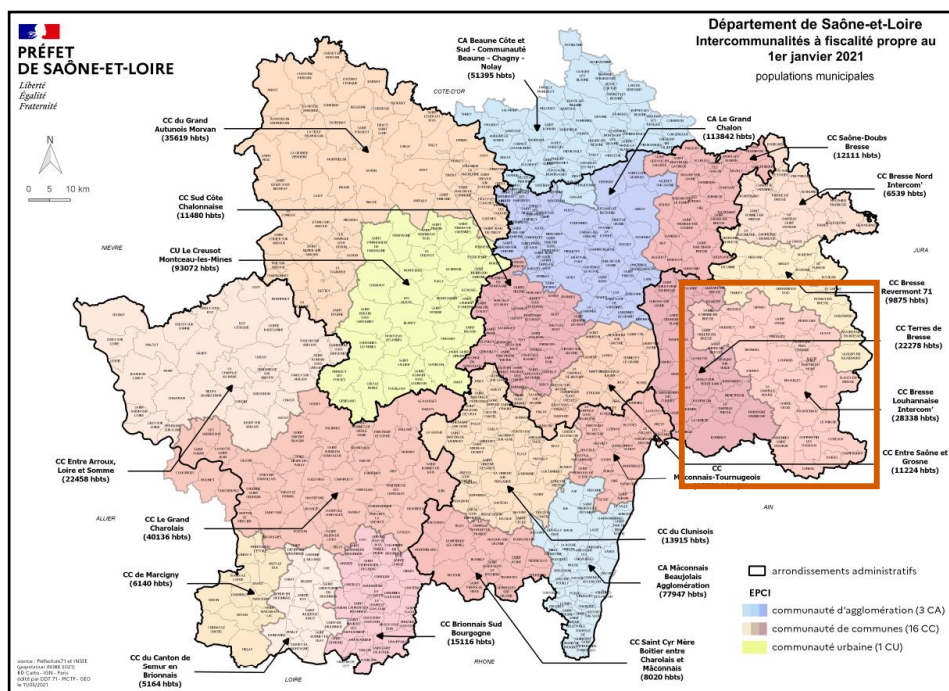
L'EPCI compte 30 communes pour 28 338 habitants (chiffre du recensement INSEE 2018).



Source : Observatoire des Territoires – recensement INSEE 2018

1.2. Echelon départemental

Bresse Louhannaise Intercom' est située au sud-est du département de Saône-et-Loire, limitrophe de la CC Terres de Bresse à l'ouest (71), de la CC Bresse Nord Intercom' au nord (71), du Département du Jura à l'est et de l'Ain au sud.



Source : Préfecture de Saône-et-Loire

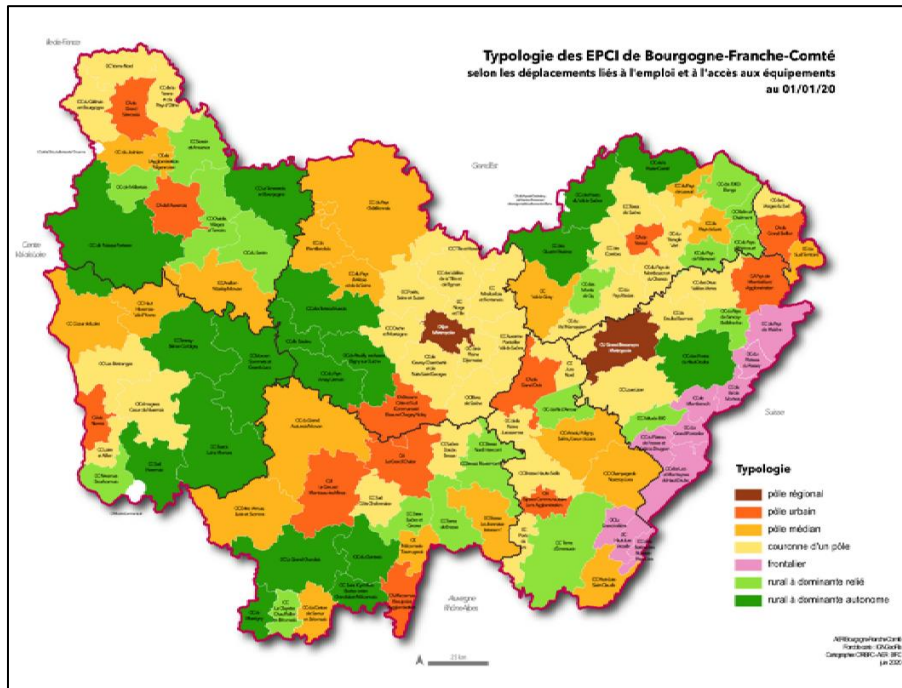
Bresse Louhannaise Intercom' est issue de la fusion de deux EPCI intervenue le 1^{er} janvier 2017 entre :

- la Communauté de communes Cœur de Bresse, dont Louhans-Châteaurenaud était la ville principale
- la Communauté de communes Cuiseaux Intercom', dont Cuiseaux était la ville principale.

Les premières années d'existence de l'EPCI ont été mis à profit par les élus pour mener un travail important d'homogénéisation sur des aspects organisationnels et fiscaux, et de mise en place d'un maillage territorial équilibré grâce à des équipements structurants et des services de qualité, fixes ou itinérants.

Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud continuent chacune d'être des moteurs forts et complémentaires du développement du territoire au sein de l'intercommunalité nouvelle.

1.3. Echelon régional



Source : « Les données territoriales en Bourgogne Franche-Comté »
Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté – Novembre 2020

Le territoire est défini au niveau régional comme un pôle médian au regard des déplacements liés à l'emploi et de l'accès aux équipements. BLI se différencie de ses territoires bourguignons franc-comtois limitrophes. Ceux-ci sont classés :

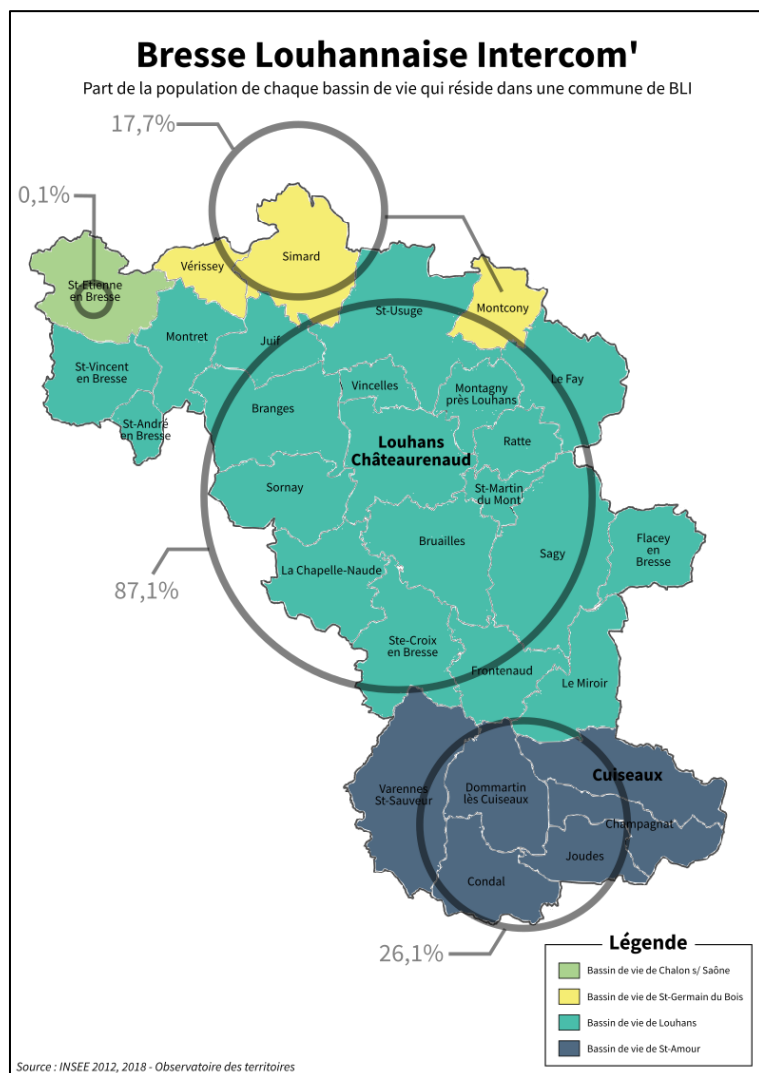
- dans le type « rural à dominante relié », pour les autres EPCI du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne (Terres de Bresse, Bresse Nord Intercom' et Bresse Revermont 71)
- dans le type « couronne d'un pôle » pour Porte du Jura (territoire jurassien).

Deux raisons expliquent ce classement :

- les centralités de Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud donnent une teinte urbaine à son indiscutable identité rurale (respectivement 1 841 habitants et 6 399 habitants au recensement INSEE de 2018). Par ailleurs, Louhans-Châteaurenaud compose avec Branges, Sornay, La Chapelle-Naude, ainsi que Bantanges et Rancy (communes situées sur la CC Terres de Bresse) une unité urbaine de près de 12 500 habitants
- BLI n'est pas dans l'orbite d'une des trois agglomérations qui l'entourent (Chalon-sur-Saône, Lons-le-Saunier et Bourg-en-Bresse).

Atout	Fragilité
• La place de BLI est claire dans la typologie des EPCI régionaux et ne peut pas entraîner de situation de concurrence avec l'extérieur	

1.4. Analyse par bassin de vie au sens de l'INSEE



Les trente communes de Bresse Louhannaise Intercom' s'inscrivent dans quatre bassins de vie au total :

- BV de Chalon-sur-Saône (1 commune)
- BV de St-Germain du Bois (3 communes)
- BV de Louhans (20 communes, dont Louhans-Châteaurenaud)
- BV de St-Amour (6 communes, dont Cuiseaux)

La carte ci-contre montre que 87% des habitants du Bassin de vie de Louhans réside sur BLI.

Symétriquement, une large majorité des habitants de l'EPCI réside sur le Bassin de vie de Louhans : 21 356 habitants sur 28 338 au total, soit 75% de la population de l'EPCI (cf. tableau ci-dessous).

Bassin de vie	Nombre d'habitants de BLI vivant sur le Bassin de vie	Répartition de la population de BLI par BV	Population du Bassin de vie	Proportion d'habitants de BLI dans la population du BV
Chalon-sur-Saône	56	0,2%	110717	0,1%
Louhans	21356	75,4%	24510	87,1%
St-Amour	5055	17,8%	19337	26,1%
St-Germain-du-Bois	1871	6,6%	10592	17,7%
Total	28338	100%	-	-

Lecture : 87% de la population du bassin de vie de Louhans vit dans une commune de BLI

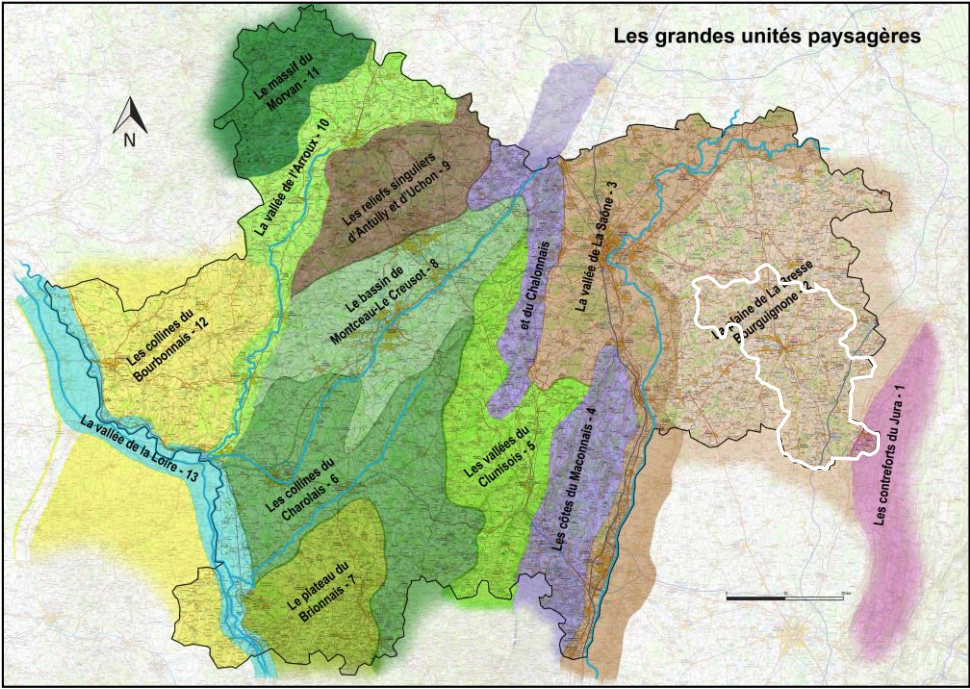
Cuiseaux, avec d'autres communes de BLI, est classée comme appartenant au Bassin de Vie de St-Amour (Jura).

L'attractivité de St-Amour est indéniable, mais sans doute à relativiser pour Cuiseaux elle-même, sachant, d'une part, le niveau d'équipements de la commune et le volume d'emploi qu'elle offre et, d'autre part, la grande influence sur les comportements individuels de déplacement que peut avoir la D1083 (classée Route de Grande Circulation ou « RGC »), qui relie sur une même portion d'environ 20

kilomètres de voie express quatre communes aux profils comparables : Cousance (Jura), Cuiseaux (Saône-et-Loire), St-Amour et Coligny (Ain).

Atout	Fragilité
Le découpage communautaire présente une forte cohérence au regard des habitudes de vie des habitants, et met en évidence un territoire qui peut générer une partie de sa propre activité.	

1.5. Identité paysagère et naturelle



Source : DREAL BFC – Carte réalisée par le CAUE 71 – 2014

A l’exception de la pointe sud-est de son territoire, autour de Cuiseaux, BLI est située dans la Plaine de la Bresse Bourguignonne, dont Louhans-Châteaurenaud est la ville la plus importante, et où on retrouve des caractéristiques paysagères bressannes particulièrement marquées :

- omniprésence de l’eau
- plaines importantes comportant toutefois des espaces boisés
- agriculture
- habitat groupé dans le centre du bourg.

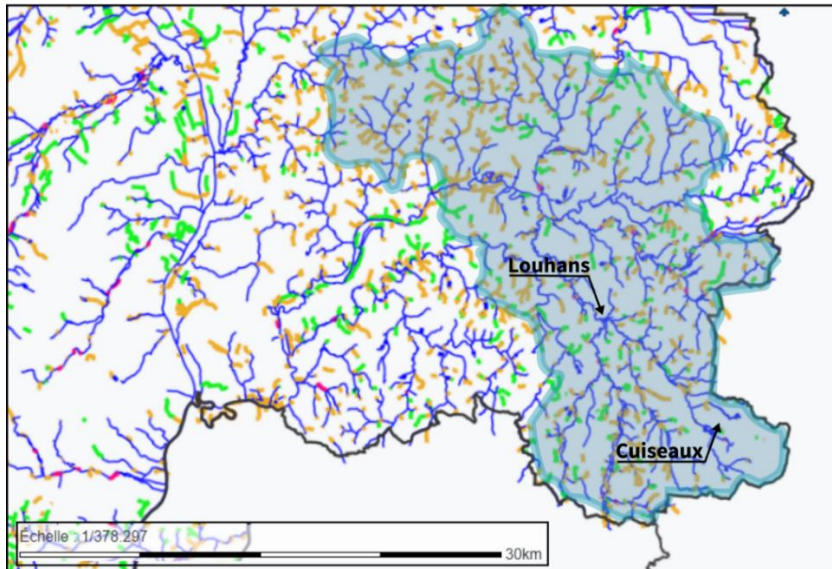
Le SCoT de la Bresse bourguignonne note la « présence de réservoirs de biodiversité » *« milieux humides et aquatiques », « bocage », « forestiers » en continuité de l’enveloppe urbaine. La commune est concernée par des corridors « zones humides », « bocage » ainsi que des continuités forestières à proximité ».*

Cuiseaux, avec Joudes et Champagnat, partagent leur identité paysagère entre Bresse à l’ouest de l’axe Routier D1083 et Contreforts du Revermont à l’est de cet axe. La Commune est également caractérisée par un habitat groupé dans son centre historique.

Le SCoT de la Bresse bourguignonne identifie « la présence forte de réservoirs de biodiversité » *« bocage » et « forestiers » en continuité de l’enveloppe urbaine à l’ouest et au sud. »*

Atout	Fragilité
• Bresse Louhannaise Intercom’ et ses centralités s’inscrivent dans des paysages clairement identifiés, associés à des images de marque fortes : « Bresse » pour Louhans-Châteaurenaud et « Revermont » et « Bresse » pour Cuiseaux.	

1.6. Omniprésence de l'eau sur le territoire : un marqueur fort, notamment à Louhans-Châteaurenaud



Source : DDT de Saône et Loire - <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr>

Le réseau hydrique est en particulier un marqueur fort de l'identité Louhannaise : la ville est entourée de trois cours d'eau : La Seille, La Vallière, Le Solnan et elle est traversée par le Canal de la Saale.

Cette situation se traduit dans les projets d'aménagement par la prise en compte des risques liés aux inondations, qui pourraient être plus fréquentes et/ou survenir à des moments inhabituels de l'année, comme en juillet 2021 (PPRI en cours de révision)

L'eau est moins visiblement présente à Cuiseaux, mais elle est un enjeu fort dans la mesure où on y trouve une source non exploitée, à Courban.

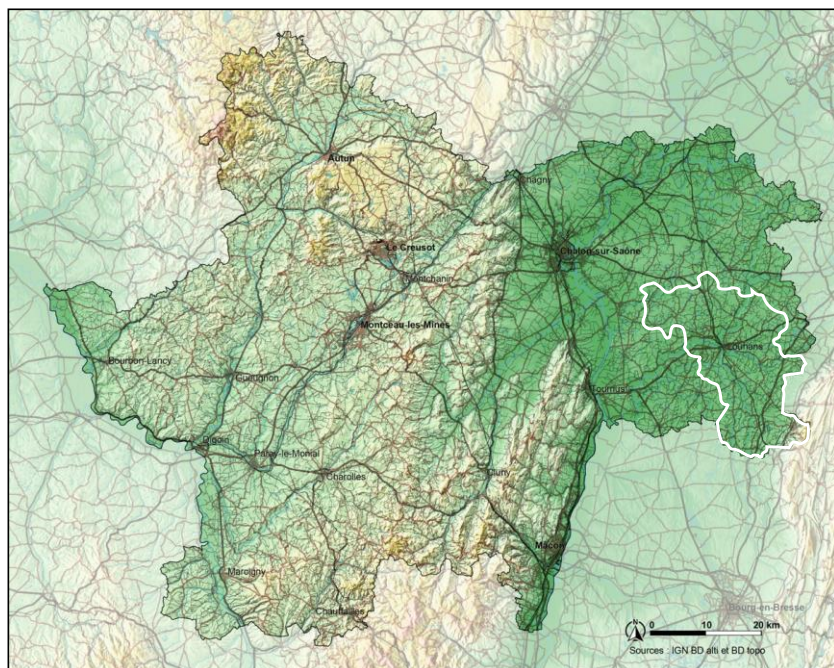
Photo aérienne de la zone Seille / Solnan lors des inondations de juillet 2021



Source : Sunny BOUCHET pour le JSL – juillet 2021

Atout	Fragilité
les voies navigables ont historiquement permis le développement de la commune, notamment pour les activités commerciales	- Risque naturel accru par le changement climatique (cf. : inondation en juillet 2021 à Louhans-Châteaurenaud, inhabituelle en été) - Éléments réglementaires parfois complexes à prendre en compte dans les projets d'aménagement (cf. : le travail actuel sur la requalification du camping et le recyclage foncier de la friche de l'ancienne piscine municipale)

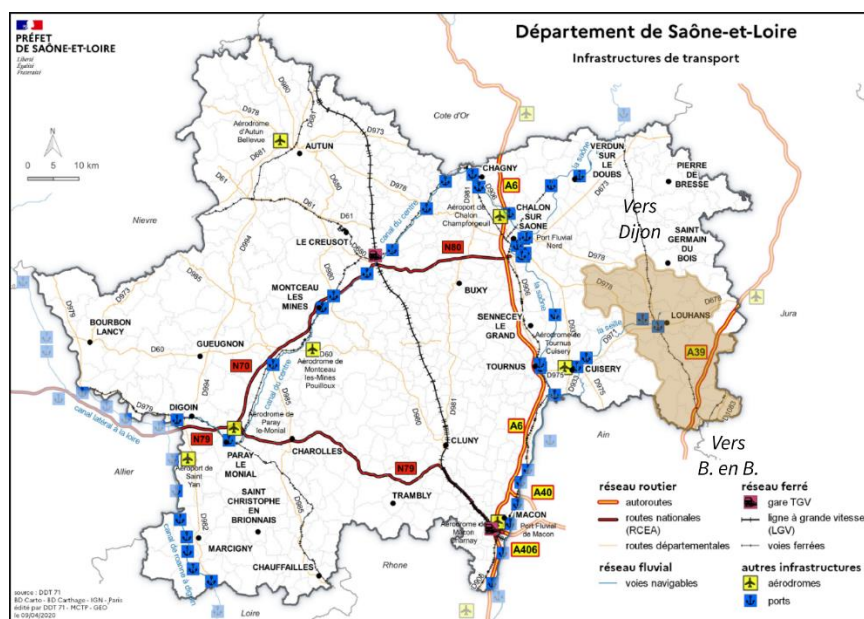
1.7. Infrastructures de transport



Source : Atlas des paysages de Saône et Loire 2019

Comme le montrent les deux extraits de cartes suivants, le paysage de BLI et de ses centralités est aussi fortement structuré par les axes routiers :

- Cuiseaux est traversée par la D 1083 (pour mémoire : classée Route de Grande Circulation), et se trouve à quelques minutes seulement d'une entrée d'autoroute (A39), à Le Miroir (également sur l'EPCI).
- Louhans-Châteaurenaud se trouve elle à la confluence de plusieurs départementales (D678, D971, D978) ainsi que d'un réseau secondaire important, et la ville compte une gare régionale SNCF reliant Dijon à Lyon, ainsi qu'une halte nautique (le port se trouve à Branges).



Source : Préfecture de Saône-et-Loire

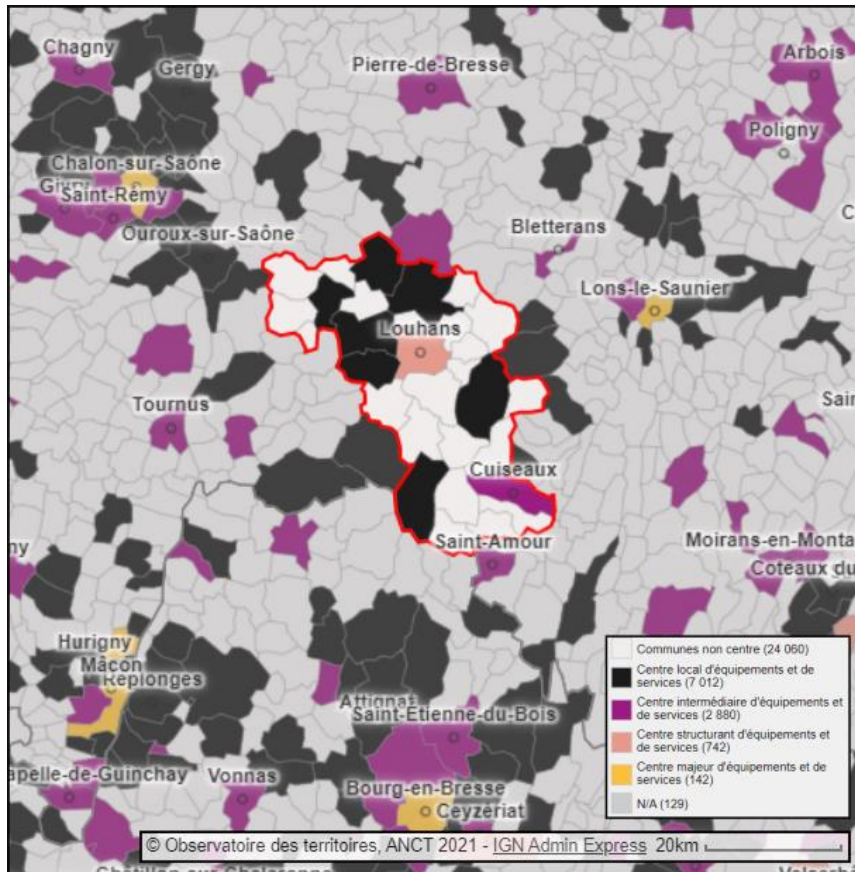
Atout

- la densité infrastructurale joue très nettement en faveur des centralités du territoire communautaire sur le temps long, quoique de manière différente pour chacune d'elles.

Fragilité

2. Les centralités de Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud

2.1. Niveaux d'équipements des deux centralités



Source : Observatoire des Territoires, INRAE-CESAER avec l'ANCT - 2021

Les deux centralités de BLI lui donnent son caractère spécifique. L'étude INRAE-CESAER en partenariat avec l'ANCT sur les centralités en France a abouti au classement suivant :

- **Pour Cuiseaux** : « Centre intermédiaire d'équipements et de services », avec 2879 autres communes en France
- **Pour Louhans-Châteaurenaud** : « Centre structurant d'équipements et de services » selon cette même échelle d'analyse, classement qu'elle partage avec 741 autres communes en France, dont Autun, Le Creusot, Montceau-les-Mines et Paray-le-Monial en Saône-et-Loire. Elle est de plus la seule commune entrant dans cette catégorie dans toute la moitié Est du département.

Le classement des communes dépend du niveau de service qu'on y trouve :

- Les Centres intermédiaires d'équipements et de services comptent une vingtaine de commerces et services supplémentaires incluant médecin généraliste, pharmacie, bureau de poste, supermarché, collège, etc.
- Les Centres structurants d'équipements et de services sont quant à eux caractérisés par une quarantaine de commerces et services qui complètent les équipements déjà rencontrés dans les centres intermédiaires. Outre le lycée, ce sont principalement des commerces, des services de santé et des services aux particuliers spécialisé ainsi que quelques équipements de sports, loisirs et culture qui sont concernés

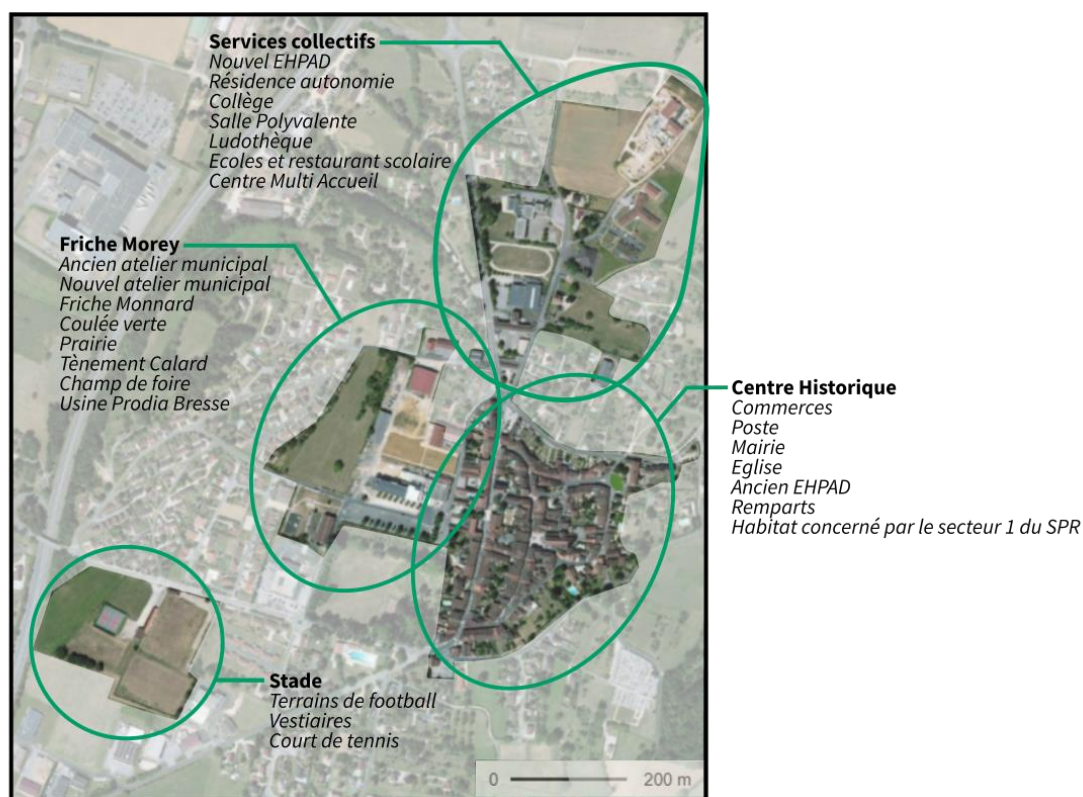
On voit que Cuiseaux correspond nettement à la définition d'un centre intermédiaire, quand Louhans pourrait dépasser par deux aspects la définition d'un Centre structurant : le nombre de commerces (à plus forte raison en incluant les commerçants non-sédentaires), ainsi que le nombre et l'importance équipements de loisirs.

Atout	Fragilité
• L'absence de concurrence à l'extérieur du territoire va de pair avec une absence de concurrence à l'intérieur du territoire entre les centralités et leurs zones d'influence respectives	• Le territoire ne fait pas exception aux difficultés d'accès aux services de santé rencontrées dans toute la France rurale • Point d'alerte à Cuiseaux : départ en retraite des médecins de la Maison de santé au 1^{er} janvier 2023

2.2. Composition fonctionnelle des centres-villes

Les secteurs identifiés pour constituer les secteurs d'intervention de l'ORT dans les deux Petites Villes de Demain sont présentés ci-dessous.

2.2.1. Cuiseaux



Source : photo aérienne issue de Géoportail – prise de vue du 20/08/2020

2.2.2. Louhans-Châteaurenaud

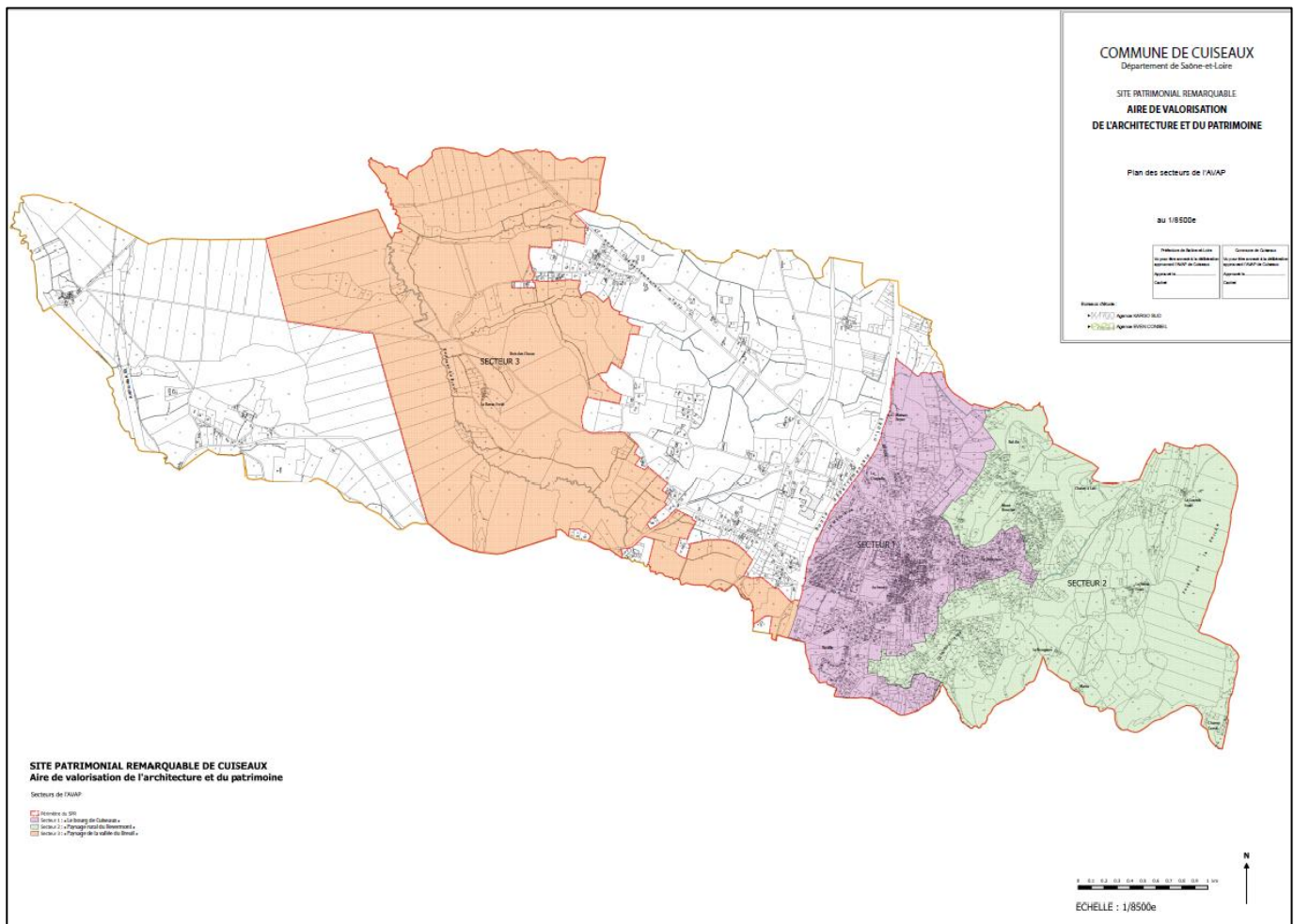


2.3. Identité du bâti

Le patrimoine comme marqueur fort de la spécificité des deux centralités de Bresse Louhannaise Intercom', chacune bénéficiant de classements leur permettant de sauvegarder une identité forte.

2.3.1. Cuiseaux : Site Patrimonial Remarquable

Cuiseaux s'est dotée depuis février 2020 d'un règlement de Site Patrimonial Remarquable, qui couvre une grande partie de la commune, tout particulièrement le cœur de ville (« Secteur 1 » du règlement), autour du centre historique, et englobe également toute la zone de la Friche Morey (en violet sur la carte ci-dessous).



Source : Service Urbanisme de la Commune de Cuiseux

Atout	Fragilité
- Le secteur du centre historique est préservé - L'Eco Quartier en projet sur la Friche Morey sera le pendant du centre historique qui reflètera l'identité industrielle de cette partie de la ville	Les règles du Site Patrimonial Remarquable impliquent des exigences matérielles et procédurales fortes pour les pétitionnaires, qui peuvent in fine freiner les projets

2.3.2. Louhans-Châteaurenaud : secteur des Arcades

La Grande Rue, communément appelée « Les Arcades » est l'artère principale du centre-ville, longue de 500 mètres, bordée de 157 arcades. Sous chacune d'elle, le sol est constitué d'un dallage de grosses pierres de Bourgogne. Les rez-de-chaussée des maisons sont depuis toujours occupés par des commerces ce qui confère à cette rue un caractère animé et vivant.

La zone est caractérisée par une forte richesse patrimoniale sauvegardée, d'une part, et par un tissu mixte habitat/commerce/fonction tertiaire, d'autre part. Les Arcades proposent un ensemble de petits commerces, non franchisés, allant du commerce de bouche, aux commerces à la personne, et accueillent les commerçants non sédentaires lors du marché hebdomadaire du lundi matin.



Atout	Fragilité
le lien consubstantiel entre le paysage naturel, l'architecture et l'habitat en cœur de ville et les activités commerciales sont la spécificité de Louhans-Châteaurenaud.	- Limitation de la faisabilité des projets de rénovation de l'habitat en cœur de ville due aux exigences du secteur ABF, en particulier pour les primo-accédants et les bailleurs (interdiction de l'isolation par l'extérieur, du PVC, des volets-roulants, par exemple) - Complexité juridique autour des arcades elles-mêmes (ensemble piliers / voûte / dalles) : domaine privé du propriétaire de l'immeuble (historiquement : le commerçant qui résidait au 1er étage), avec une servitude sur le dallage classé - In fine : grande difficulté d'intervention sur les réseaux aériens et souterrains, méconnaissance de leur état et de leur cartographie, incertitude localement forte sur la solidité de la structure

3. Les grands points de fragilité du territoire

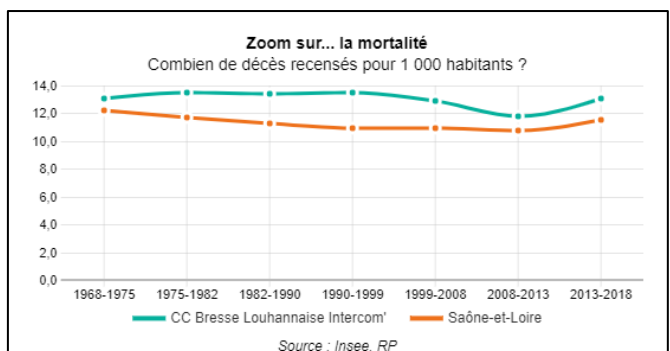
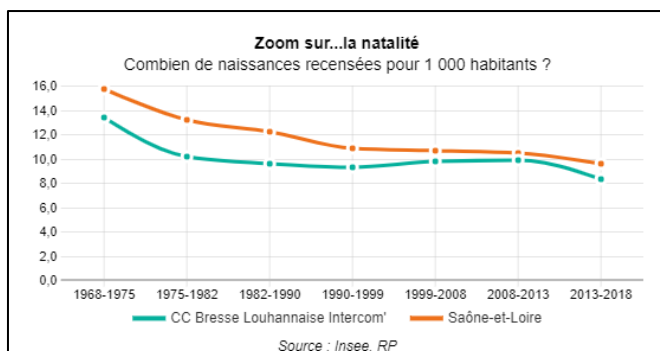
3.1. Dynamique démographique

A ce jour, la population de l'EPCI est de 28 338 habitants (INSEE 2018), en très légère baisse par rapport aux chiffres de 2013 (28 482).

Le territoire de Bresse Louhannaise Intercom' connaît structurellement une natalité plus faible et une mortalité plus forte que le Département de Saône-et-Loire, avec des écarts quinquennaux variables. La traduction concrète de ces chiffres est le vieillissement progressif de la population : on compte 14% de personnes âgées de plus de 75 ans sur le territoire communautaire contre 12% dans le Département.

Le maintien du niveau de population est dû à un solde migratoire positif, qui ne compense pas entièrement le solde naturel, négatif.

Ce constat est un indicateur important de la fragilité du territoire sur le long terme :



Ce constat apparaît clairement sur la période récente (2013-2018) : la stagnation de la population (pour Louhans-Châteaurenaud ou Bresse Louhannaise Intercom') ou la baisse plus sensible de la population (pour Cuiseaux) n'est due qu'au flux migratoires qui compensent en partie le solde naturel négatif.

Collectivité	Taux d'évolution annuel de la population due au solde migratoire apparent 2013-2018	Taux d'évolution annuel de la population due au solde naturel 2013-2018	Taux d'évolution annuel de la population 2013-2018
Département de Saône-et-Loire	0,05	-0,2	-0,15
BLI	0,38	-0,48	-0,1
Cuiseaux	1,21	-1,63	-0,42
Louhans	1,12	-1,14	-0,02

Atout	Fragilité
	La traduction concrète de ce phénomène est que la dynamique territoriale pourra être maintenue si des logements de qualité sont construits dans une optique double d'accessibilité des services et de sobriété foncière, donc, dans les centres-villes. Or, les indicateurs relatifs au logement présentés plus bas montrent que l'accès au logement constitue un frein à l'arrivée ou au maintien d'habitants sur le territoire, en particulier dans les centralités.

3.2. Le niveau de formation et d'insertion : caractéristique marquée des jeunes sur le territoire communautaire et dans les centralités

Le besoin de main d'œuvre peut difficilement être satisfait avec la ressource locale, avec des niveaux d'actifs non-diplômés et jeunes non-insérés nettement plus élevés localement que les moyennes constatées dans le département, en région et au niveau national.

Ce constat est particulièrement aigu à Louhans-Châteaurenaud.

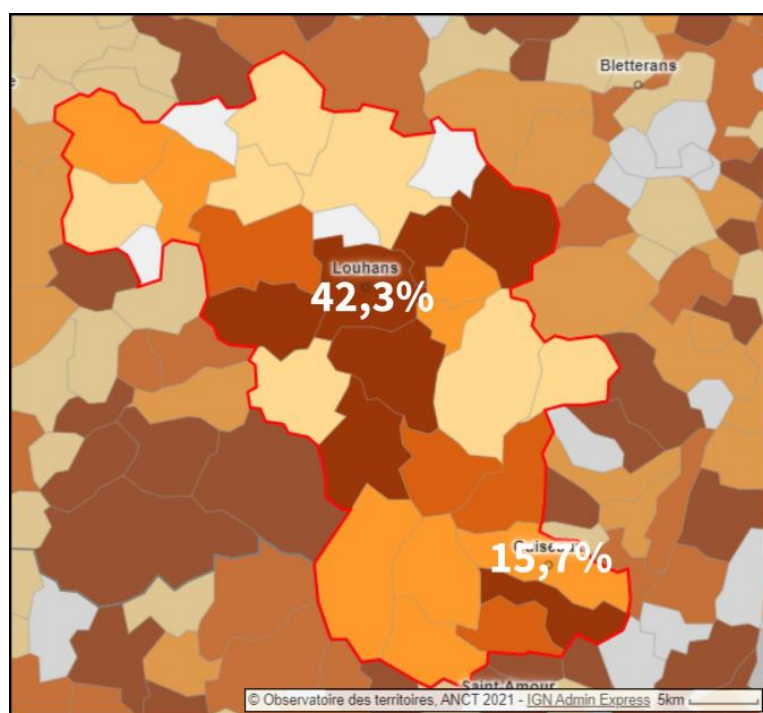
Indicateur	Cuiseaux	Louhans	BLI	Département	Région	France
Part des non diplômés parmi les 15 ans et plus non scolarisés 2018 Ensemble	37,6	38,7	35,4	30,7	29,3	27,4
Part des jeunes non insérés (ni en emploi, ni scolarisés - NEET) 2018	16,4	23	17,7	16,9	15,5	16,3

Atout	Fragilité
	La jeunesse locale n'est pas en mesure d'occuper rapidement les postes à pourvoir, a fortiori ceux comportant un niveau technique élevé, avec, en cause : le niveau de formation initial globalement bas et l'inexistence d'une offre de formation locale adaptées aux besoins des entreprises.

3.3. Les familles monoparentales

La présence des familles monoparentales est une caractéristique prégnante de la population Louhans-Châteaurenaud.

Indicateur	Cuiseaux	Louhans	BLI	Département	Région	France
Part des familles monoparentales au sein des familles avec enfant(s) 2018	15,7	42,3	25,7	26,1	27	28,6



Les taux constatés dans les deux centralités sont très différents : le taux constaté à Cuiseaux est inférieur de 13 points à la moyenne nationale (en valeur : 35 familles au total sur la commune), quand celui constaté à Louhans-Châteaurenaud lui est supérieur de plus de 13 points (soit un total de en valeur 328 familles), pour atteindre 42,3% : un taux comparable à ceux constatés à Châlon-sur-Saône (43,7%), Lons-le-Saunier (48,7%) ou Bourg-en-Bresse (37,8%).

Atout	Fragilité
	La très forte présence de familles monoparentales (près de la moitié des familles) à Louhans-Châteaurenaud induit des difficultés liées à l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle, des problèmes de précarité, des problèmes de mobilité et d'inégalité dans l'accès aux droits et à l'éducation.

3.4. Niveau de revenus

Autre indicateur notable de fragilité, le revenu médian constaté à l'échelle de l'EPCI est de 20 390 € (INSEE 2018), contre 20 850 € au niveau départemental, avec des disparités parmi les 30 communes du territoire communautaire. Le revenu médian à Louhans est de 19 740 € et de 20 830 € à Cuiseaux, et on constate dans ces deux villes une concentration des ménages les plus modestes dans les centres anciens.

La part des revenus d'activité est plus forte dans le Département (65%) qu'à l'échelle de l'EPCI (63%), et à plus forte raison à Louhans (56%).

	BLI	Cuiseaux	Louhans-Châteaurenaud	Département 71	Région BFC
Revenu médian disponible (INSEE 2018)	20 390 €	20 830 €	19 740 €	20 850 €	21 480 €

Atout	Fragilité
	Le niveau de revenu du territoire est le reflet de sa composition socioéconomique : territoire est marqué par la présence importante de retraités, de familles monoparentales (en particulier à Louhans-Châteaurenaud), dans un territoire d'emplois industriels globalement peu qualifiés

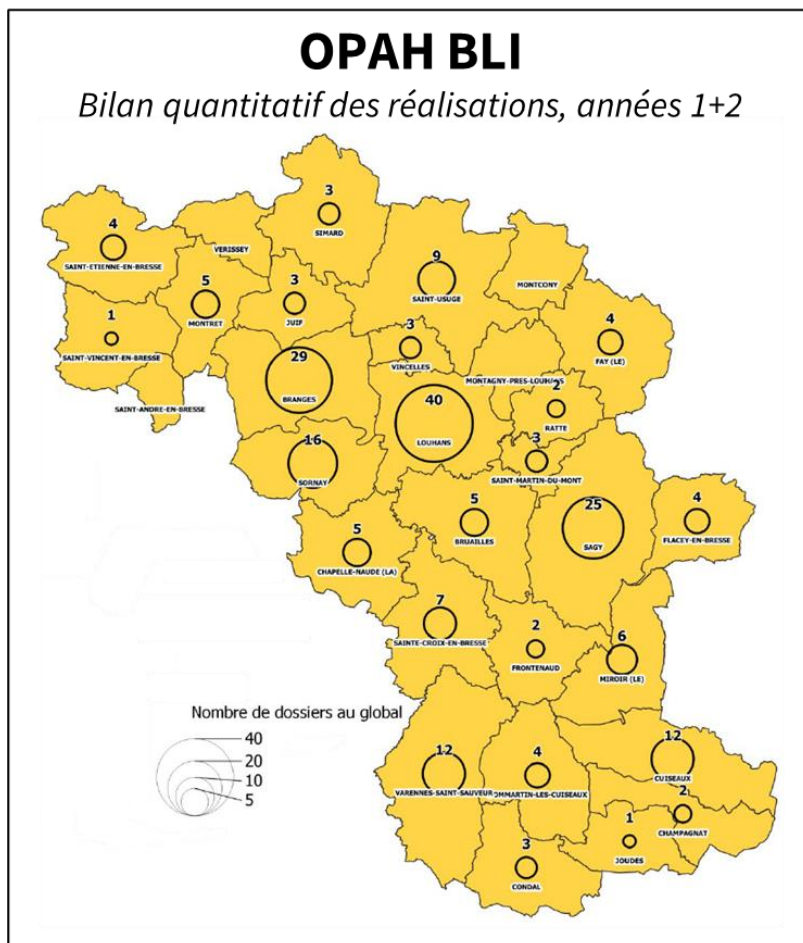
L'analyse des Besoins Sociaux réalisées en 2020 par le Centre Communal d'Action Sociale de Louhans-Châteaurenaud a précisément ciblé les retraités, les familles monoparentales et les ménages aux revenus moyens ou faibles comme ses priorités d'intervention.

4. Le logement : le succès de l'OPAH en cours et les fragilités

4.1. L'OPAH en cours

L'OPAH en cours sur BLI est un véritable succès en secteur diffus, grâce à un positionnement résolu des élus locaux en faveur d'un accompagnement de tous les publics pour la rénovation énergétique, la lutte contre l'habitat indigne et la rénovation des centres anciens de Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud.

L'opération a dès son lancement suscité un engouement fort : on a recensé 698 contacts, pour 353 visites techniques et 214 dépôts de dossiers (voir tableau récapitulatif page suivante). Les objectifs du volet « Propriétaires occupants » seront atteints ou dépassés pour chaque sous-catégorie d'aides à la fin de la tranche ferme de l'OPAH, en juillet 2023.



On constate que des travaux ont été réalisés grâce à l'opération dans 28 des communes du territoire communautaire (sur 30).

Rapportées à leur population, les réalisations dans les centralités sont faibles (voir les localisations cartographiées aux pages suivantes) :

- 12 dossiers à Cuiseaux (1 841 habitants), comme pour Varennes St-Sauveur à titre de comparaison (1 135 habitants), avec une seule réalisation dans le centre historique
- 40 dossiers pour 6 399 habitants à Louhans-Châteaurenaud (1 seul sous les Arcades), contre 25 dossiers pour Sagy (1 229 habitants) ou 29 à Branges (2 359 habitants).

Ces chiffres montrent que les bourgs caractérisés par un habitat individuel et la présence de services de proximité essentiels sont ceux où sont réunies les conditions de réussite de l'opération.

Les causes identifiées en première analyse du nombre relativement faibles de réalisations dans les centralités sont les suivantes :

- Les possibilités limitées d'aménagement des parcelles pour la création d'espaces communs qualitatifs et d'espaces privatifs tels que des places de stationnement et des espaces verts
- Les difficultés techniques pour concilier les gains sur la performance énergétique des bâtiments et les impératifs propres aux secteurs sauvegardés, se traduisant pour des surcoûts parfois importants. Notamment : impossibilité d'isolation par l'extérieur, exigences sur les matériaux, accompagnement nécessaire par des experts.
- Pour les bailleurs : le plafonnement des loyers, qui retarde voire empêche le retour sur investissement à un horizon acceptable

- Ces constats vont dans le sens d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU (« Renouvellement Urbain »).

La question des réseaux est une problématique forte, qui impacte l'EPCI et chacune des Communes signataires : Cuiseaux pour l'aménagement de la Friche Morey, Louhans-Châteaurenaud pour les Arcades.

L'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU permettra une analyse fine à l'échelle d'îlots présents dans les centres anciens des deux Petites Villes de Demain.

Réalisations par objectifs au titre de l'OPAH en cours (année 1 + année 2)

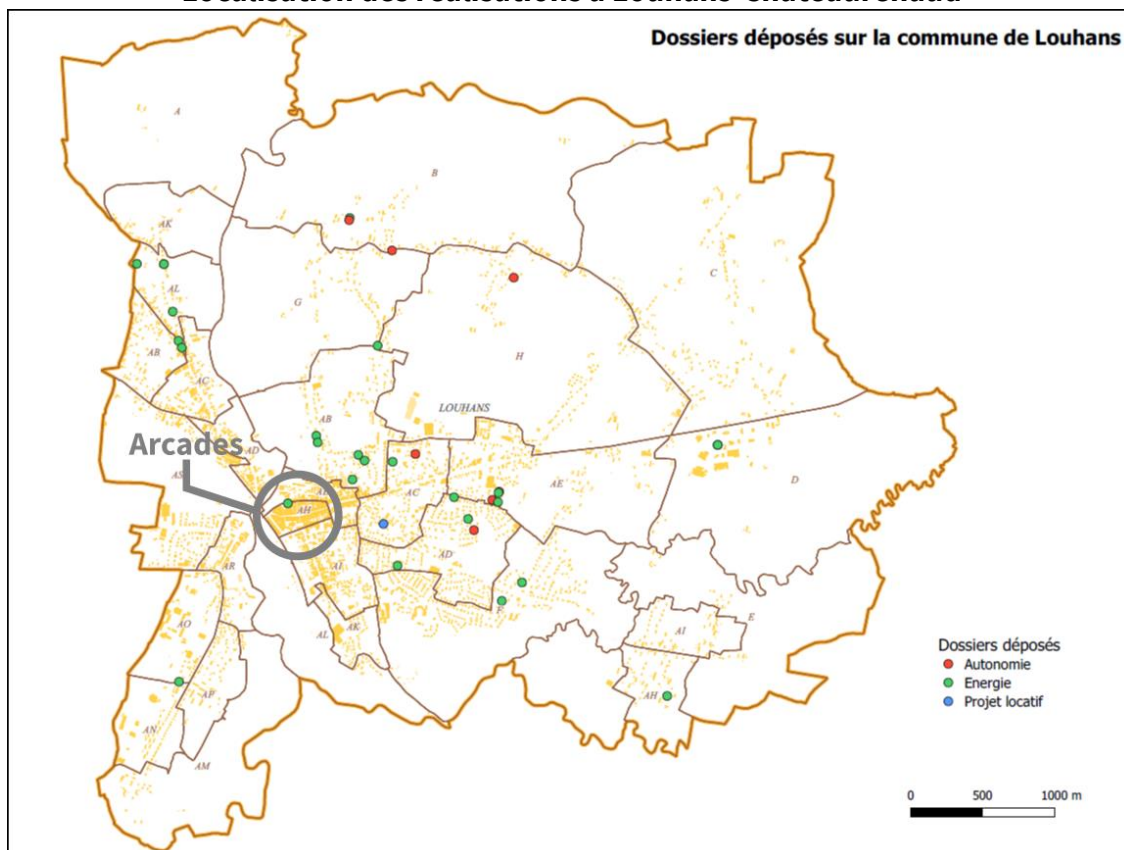
	Objectifs annuels	Objectifs OPAH	Réalisations année 1	Réalisations Année 2	Réalisation	% de réalisation annuel	% de réalisation OPAH
Propriétaires Occupants							
Ecoénergie HMS (dont double thématique)	25	75	29	20	49	80%	65%
Ecoénergie autres dispositifs	25	75	46	42	88	120%	84%
Ecoénergie ménages intermédiaires	10	30					
Autonomie	30	90	27	31	58	103%	64%
LHI	3	9	7	3	10	100%	111%
Propriétaires bailleurs							
Logements insalubres et/ou très dégradés	4	12	1	3	4	75%	33%
Logements moyennement dégradés	0		0		0	0%	
Travaux d'économie d'énergie seuls	2	6	1		1	0%	17%
Travaux d'économie d'énergie Hors financement ANAH	0	0	1	3	4	0%	
Total	99,0	297	112	102	214	103%	72%

Localisation des réalisations à Cuiseaux



Source : SOLIHA Jura Saône-et-Loire – avril 2022

Localisation des réalisations à Louhans-Châteaurenaud



Source : SOLIHA Jura Saône-et-Loire – avril 2022

Atout	Fragilité
L'OPAH a rencontré immédiatement un succès important, en particulier dans les bourgs caractérisés par un habitat individuel et la présence de plusieurs services de proximité essentiels	L'opération montre des limites à amener des investisseurs à acquérir des biens immobiliers dans les centres anciens de Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud, ce qui explique le faible taux de réalisation pour les sous-catégories associées au volet « Propriétaires bailleurs ». Les mêmes limites sont partagées pour les primo-accédants

4.2. Le taux de mobilité résidentielle

Autre point de fragilité révélant une fragilité sur le logement, le taux de changement de commune à un an d'intervalle, particulièrement fort à Louhans-Châteaurenaud : 11,29 %, très élevé par rapport aux autres échelles de comparaison.

Ce « rebond » rapide peut être le signe du comportement de nouveaux arrivants utilisant un premier logement dans la ville comme un tremplin vers une installation plus durable ailleurs sur la commune ou dans une commune proche.

Il est aussi le signe d'une insatisfaction concernant la qualité du logement occupé, indépendamment de sa localisation en ville ou de sa taille. Les logements situés dans les Arcades en sont un exemple pertinent : évidemment bien situés pour accéder à l'ensemble des commerces et services de la ville et correspondent aux attentes de seniors, de personnes seules « en transit » ou non pour leur taille, ils n'offrent pas les qualités attendues de performance énergétique, d'isolation phonique, d'espaces privatifs et d'accessibilité.

Cuiseaux, comparativement, connaît un taux de mobilité résidentielle plus faible que la moyenne départementale, ou celle constatée à l'échelle de l'intercommunalité.

Ce faible turn-over doit dans ce cas être interprété par la faiblesse de l'offre immobilière à Cuiseaux, amenant les personnes à se reporter vers les autres communes de l'axe D1083 présentant des niveaux de services comparables et où il existe une offre dans le parc locatif.

Ce phénomène a été mis en évidence par CITADIA, bureau d'études mandaté par la Banque des Territoires pour porter l'étude de requalification de l'ancien EHPAD de Cuiseaux : les pages effectuées sur seloger.com et leboncoin.fr n'ont renvoyé aucun résultat pour des locations dans la commune (diagnostic présenté à la municipalité le 27 octobre 2022).

Collectivité	Population n'ayant pas changé de commune (ou arrondissement municipal) de résidence à 1 an d'intervalle	Population ayant changé de commune (ou arrondissement municipal) de résidence à 1 an d'intervalle	Total : population âgée de 1 an ou plus au 1er janvier 2018	Taux de changement de commune à un an d'intervalle
Département de Saône-et-Loire	510706	36171	546877	6,61%
BLI	24890	1943	26833	7,24%
Cuiseaux	1761	91	1851	4,90%
Louhans	5643	718	6362	11,29%

Source : Observatoire des Territoires – recensement INSEE 2018

Atout	Fragilité
	- Forte inadéquation entre les biens immobiliers disponibles et les besoins de la population - Echec relatif à maintenir les personnes dans la ville (Louhans-Châteaurenaud), voire à les accueillir (Cuiseaux)

4.3. Le taux de vacance des logements

Cet indicateur peut parfois être mis en cause sachant que les biens jugés vacants dépendent du classement en tant que « logement », qui peut être erroné. Toutefois, il fait sens considéré avec d'autres indicateurs tels que ceux présentés plus haut.

Taux	Commune	Volume	Valeur
Minimum	Saint-Vincent-en-Bresse	1,7%	4
Maximum	Flacey-en-Bresse	16,6%	36
Médian	Le Fay	9,3%	31
Moyen	-	9,6%	-
	Cuiseaux	12,10%	114
	Louhans-Châteaurenaud	12,20%	455
	BLI	10,2%	1496

Source : Observatoire des Territoires – Recensement INSEE 2018

Le tableau de synthèse ci-dessus présente des taux de logements vacants proches pour Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud, respectivement 12,1% et 12,2%, au-dessus du taux global sur le territoire communautaire (10,5%).

Ces taux ne sont pas les plus élevés constatés sur le territoire communautaire, mais correspondent à des nombres élevés de biens concernés : 569 au total, soit 38% de l'ensemble des logements vacants du territoire communautaire. Ce chiffre est d'autant plus élevé que les deux Petites Villes de Demain représentent à elles deux 31,2% des résidences principales du territoire communal, soit 4 107 logements (Source : Observatoire des Territoires – Recensement INSEE 2018).

Les logements vacants sont donc surreprésentés dans les deux centralités.

Atout	Fragilité
Grande potentiel de rénovations dans les Petites Villes de Demain, tout particulièrement à Louhans-Châteaurenaud, et moins à Cuiseaux, où l'emprise foncière de la Friche Morey donne une bonne perspective positive de créations de logements dans un EcoQuartier en cœur de ville n'impliquant pas d'artificialisation nouvelle.	- Surreprésentation des logements vacants dans les centralités - Les solutions individuelles de l'OPAH et les contraintes de faisabilité ne permettent pas d'entamer une véritable rénovation du centre-ville de Louhans-Châteaurenaud.

5. Les pôles économiques du territoire et le commerce de proximité

5.1. Deux grands pôles économiques : Cuiseaux et Branges / Louhans-Châteaurenaud

A elles trois, Cuiseaux, Branges et Louhans-Châteaurenaud accueillent trois quarts des emplois de BLI, pour un peu plus d'un tiers des actifs.

Par ailleurs, on voit que les actifs doivent globalement quitter chaque jour la communauté de communes pour se rendre sur leur lieu de travail. Ceci ne se vérifie pas pour les deux pôles d'emplois que sont Cuiseaux et l'unité Branges / Louhans-Châteaurenaud, qui sont des points importants de convergence pour les actifs dans et en dehors du territoire communautaire : les actifs présents dans ces communes ne peuvent pas suffire à occuper les emplois, et ces communes doivent attirer plus de 1 500 personnes chaque jour pour occuper les emplois présents.

Unité	Nombre d'emplois salariés au lieu de travail 2018	Nombre de personnes actives de 15 à 64 ans 2018	Nombre d'emplois par actif	Besoin théorique de navetteurs	Part des emplois de BLI	Part des actifs de BLI	Indice emplois / actifs
Cuiseaux	1156	767	1,51	389	14%	6%	217
Branges / Louhans-Châteaurenaud	5041	3451	1,46	1590	60%	29%	211
<i>dont Branges</i>	<i>1602</i>	<i>1009</i>	<i>1,59</i>	<i>593</i>	<i>19%</i>	<i>8%</i>	<i>229</i>
<i>dont Louhans</i>	<i>3439</i>	<i>2442</i>	<i>1,41</i>	<i>997</i>	<i>41%</i>	<i>20%</i>	<i>203</i>
BLI autres communes	2167	7835	0,28	-5668	26%	65%	40
BLI total	8364	12053	0,69	-3689	100%	100%	100

Atout	Fragilité
Bresse Louhannaise Intercom' compte deux zones d'emplois fortes, chacune directement reliée à une centralité, dont les centres-villes concentrent les logements, les services, les commerces, les infrastructures publiques, les centres de formation, les lieux de loisirs et des espaces naturels, et permettent de renforcer une attractivité fondée sur leur proximité géographique.	L'enjeu identifié est sur cette thématique de soutenir le besoin de main d'œuvre des entreprises en proposant dans les centralités des logements et des services connectés entre eux de manière à permettre des déplacements effectués autrement qu'en voiture individuelle.

5.2. Une vitalité commerciale apparente marquée par une fragilisation potentielle rapide

5.2.1. Le marché de Louhans-Châteaurenaud : une institution locale



Source : Mairie de Louhans-Châteaurenaud

A la fois évènement social, culturel, touristique et atout économique pour Louhans-Châteaurenaud et la Bresse bourguignonne, le marché hebdomadaire du lundi à est une destination en soi pour le centre-ville.

Il a été classé Site Remarquable du Goût par le Conseil National des Arts Culinaires.

Son mode de gestion (en régie et peu dématérialisé) et son règlement sont en cours de révision.

Il rassemble en moyenne 150 exposants, et jusqu'à 300 pour certains lundis (Pâques, Pentecôte, jours fériés).



Source : Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne

Atout	Fragilité
• Marqueur de l'identité bressanne, avec une variété importante de produits, qui s'appuie sur des productions agricoles protégées : tous les produits estampillés « Bresse », en 1^{er} lieu la volaille (AOC obtenue en 1957, AOP en 1996)	• le marché a été fragilisé par la crise sanitaire <u>et</u> par l'épidémie de grippe aviaire • Louhans ne fait pas exception à la baisse de fréquentation sur tous les marchés ruraux en France

5.2.2. Offre de proximité et vacance commerciale

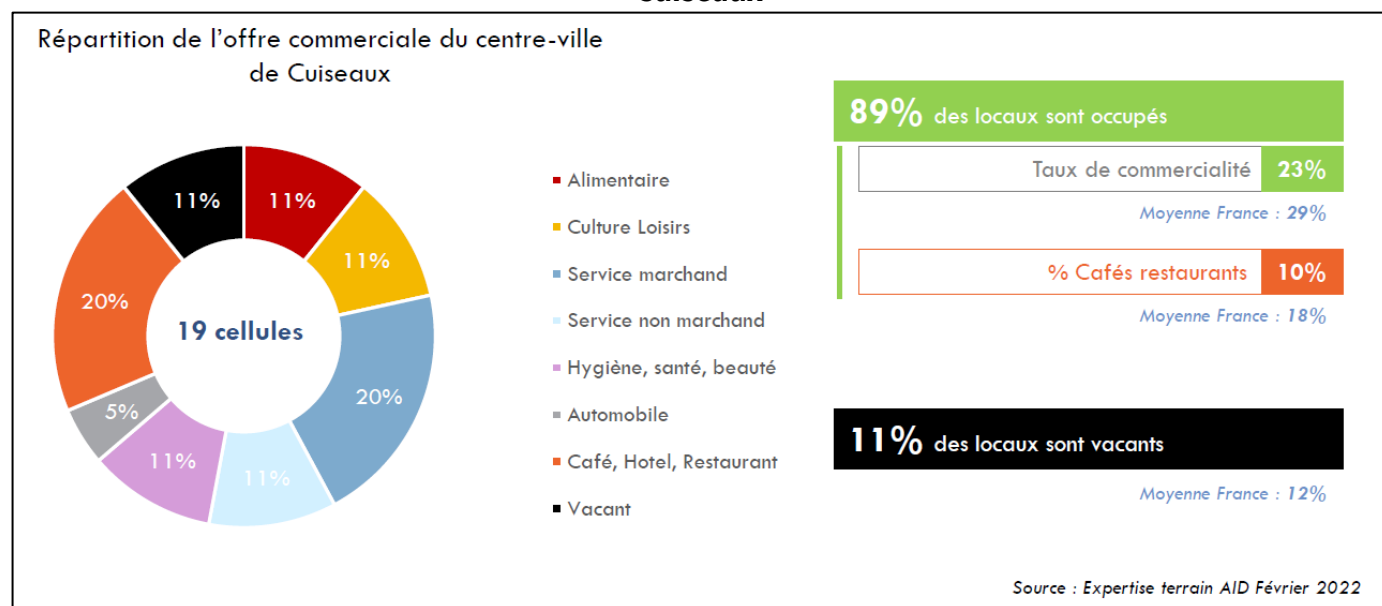
Bresse Louhannaise et les deux Petites Villes de Demain ont bénéficié de deux études menées par AID Observatoire entre janvier et juillet 2022 sur l'impact de la crise sanitaire sur le commerce de proximité (prestations « Shop'In » financées par la Banque des Territoires).

Le territoire bénéficie d'un bon maillage commercial, avec 47% de l'offre de proximité selon les données de l'INSEE (fichier SIRENE 2016) se concentre à **Louhans-Châteaurenaud**, essentiellement dans le centre-ville, sous et autour de Arcades. On retrouve une densité commerciale dans la moyenne départementale et largement au-dessus des moyennes nationales. **Cuiseaux** représente un pôle plus secondaire.

L'offre commerciale du territoire est marquée par un fort taux d'indépendants, signe de vitalité et de diversité.

L'association l'Elan Gagnant, l'union commerciale louhannaise, est très active et est le moteur de la dynamique commerciale, qui doit pouvoir trouver dans les collectivités des points d'appui solides. Il n'existe pas en revanche de collectif constitué à Cuiseaux, ce qui constitue une faiblesse pour cette centralité.

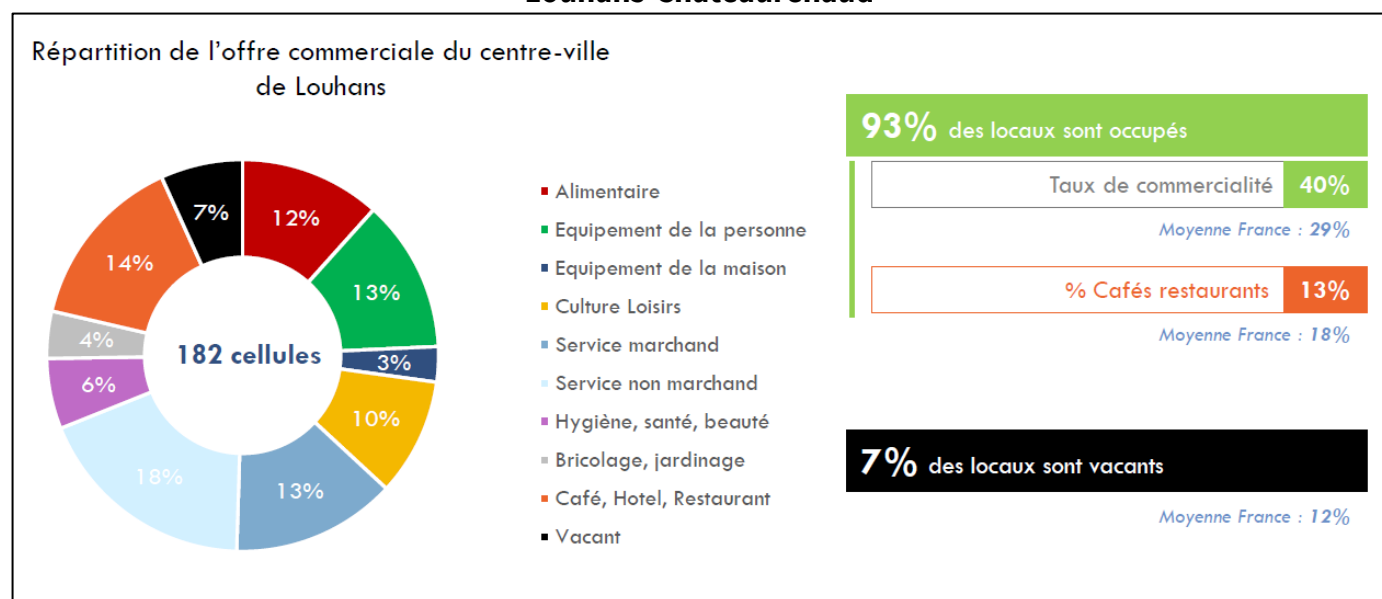
Cuiseaux



Source : Etude AID Observatoire – avril 2022

Taux de commercialité : part des commerces « purs » (hors services, cafés, hôtels, restaurants et automobile) parmi les établissements commerciaux

Louhans-Châteaurenaud



Taux de commercialité : part des commerces « purs » (hors services, cafés, hôtels, restaurants et automobile) parmi les établissements commerciaux

Le taux de vacance commerciale dans les centres-villes se maintient toujours à un niveau inférieur à la moyenne nationale (12%). Il se situe autour de 7% à Louhans et 11% à Cuiseaux pour l'année 2022.

Cette faible vacance est à interpréter différemment dans les deux centralités : si la vacance est véritablement faible à Louhans-Châteaurenaud à ce jour, le linéaire cuisellien est déjà très mité, avec des cellules commerciales qui sont devenues des logements depuis de longues années, et des locaux qui sont occupés par des services ne génèrent pas de flux, tout comme ceux occupés par des associations, avec des ouvertures ponctuelles sur la semaine, aussi utiles que soient les activités proposées.

Enfin, la crise sanitaire, d'après l'enquête-ménages menée par AID Observatoire au printemps 2022, montre a eu des effets sur le comportements des consommateurs, soit en faveur du commerce de proximité, par réflexe de solidarité, et goût pour le retour aux productions locales, soit en défaveur du commerce de proximité, avec un recours plus fort aux achats sur Internet : 20% des répondants pour Louhans-Châteaurenaud, et 24% pour Cuiseaux.

Atout	Fragilité
• Vacance faible à Louhans-Châteaurenaud • Une union commerciale motrice • Une forte polarité louhannaise, complémentaire de l'emploi industriel, des services publics et des services marchands • Des centres-villes identifiés, « lisibles » pour la clientèle	• Une dynamique limitée à Cuiseaux • Vigilance sur la croissance des achats en ligne

5.2.3. L'incendie dans la Grande Rue à Louhans-Châteaurenaud en mars 2022



L'incendie qui a touché un commerce des Arcades en mars 2022 a eu rapidement des conséquences sur son environnement immédiat : ce sont en plus du commerce incendié, 5 autres établissements qui ont été directement touchés. In fine :

- 2 relocalisations immédiates
- 1 réouverture possible à trois ans
- 2 fermetures

De plus, la sécurisation de l'îlot réduit la fluidité du passage dans le carrefour, pour les automobiles comme pour les piétons, et de manière fortuite, la zone touchée par l'incendie était contigüe d'un des quelques locaux commerciaux vacants de la Grande, l'ancien chasseur Pierrot (local par ailleurs vétuste).

On aura donc potentiellement pendant quelques années un vide assez long au centre des Arcades.

Atout	Fragilité
• BLI a un potentiel interne important, grâce à une population qui se tourne vers les centralités du territoire, tout particulièrement Louhans-Châteaurenaud, avec une offre de commerces et de services qui ne se limitent pas à la consommation quotidienne • Une union commerciale très active à Louhans-Châteaurenaud	• le tissu commercial Cuisellien connaît une fragilité dans le long terme, avec un linéaire commercial très mité, qui ne fait pas en l'état du centre-ville une destination à part entière. • Absence d'une union commerciale à Cuiseaux • A l'inverse les Arcades louhannaises, qui constituent la grande spécificité de la ville est une destination, fragile toutefois : l'incendie de mars 2022 met en évidence la possibilité d'une propagation rapide

6. Synthèse diagnostic / enjeux / orientations stratégiques

7 points majeurs issus du diagnostic

1. Une place claire pour l'EPCI en Région et une cohérence interne qui encourage un projet commun
2. De forts marqueurs sociodémographiques qui fragilisent le territoire
3. Un problème de qualification et de disponibilité de la main d'œuvre
4. Un patrimoine naturel et bâti riche, historique et spécifique
5. La rareté relative de logements adaptés aux attentes qui limitent l'installation durable sur le territoire
6. Deux pôles d'emplois industriels forts en lien avec les deux centralités
7. Le caractère fragile de l'offre commerciale et servicielle, malgré une offre dépassant l'essentiel à Cuiseaux et un niveau exceptionnel à Louhans-Châteaurenaud

3 enjeux

1. Rénover l'habitat dans les centres-villes
2. Soutenir la dynamique d'emploi et d'activités
3. Penser le cadre de vie comme un ensemble à constituer pour la fonction accueil du territoire

5 orientations stratégiques

1. La rénovation et la réhabilitation de l'habitat dans les centres-villes
2. Le développement d'un environnement économique d'équilibre, de complémentarité et de préservation entre les centres-villes et leurs périphéries
3. L'offre d'un cadre de vie conciliant l'histoire et les impératifs du développement durable sur un territoire marqué par une identité paysagère et patrimoniale forte
4. L'accès aux droits, aux services, à la culture et à la pratique sportive pour tous
5. La mobilité et les connexions pour mettre en réseau et en valeur les polarités des villes et les rendre intuitives

Annexe 2 : récapitulatif des actions

Voir fichier excel joint

« ORT_FICHES_RECAP_2023_01_12.xlsx »

Numéro de la fiche : B01.1

Nom de l'action : Projet de territoire de l'EPCI

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement
Action nom	Projet de territoire de l'EPCI
Action n°	B01.1
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Bresse Louhannaise Intercom'
Description de l'action	Les élus communautaires ont pensé le projet de territoire comme le document de référence pour la définition des axes de développement de Bresse Louhannaise Intercom' pour les 10 ans à venir. Tout d'abord, il devra être le document d'anticipation, de prospective et de stratégie par lequel la Communauté de communes pourra définir son projet en matière de développement social, environnemental, économique et culturel, de manière concordante avec les compétences qu'elle porte, et les contractualisations dont elle bénéficie aujourd'hui et celles dont elle pourra bénéficier à l'avenir. Le projet de territoire sera le recueil d'une vision partagée, des ambitions de développement, et dressera la feuille de route de la collectivité pour valoriser sa cohésion territoriale et se donner une identité qui lui permette de gagner en visibilité. Ensuite, le projet de territoire devra être imprégné des attendus du dispositif Petites Villes de Demain, et les actions qu'il permettra de définir seront portées dans la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (« ORT »), cosignée par l'EPCI et les deux communes lauréates, Cuiseaux et Louhans, au plus tard en début d'année 2023 : l'ORT sera le volet du projet de territoire communautaire consacré aux fonctions de centralités. Enfin de manière complémentaire, l'EPCI mène une étude pour la définition de la politique de solidarité financière au sein du bloc communal. L'EPCI porte depuis le dernier trimestre 2021 une réflexion avec le Bureau d'études New Deal pour l'élaboration de son projet de territoire. Au jour de la signature de l'ORT, on aura élaboré une première architecture du projet de territoire, qui a notamment identifié comme enjeux : la diversification de l'offre de mobilité et de logements.
Partenaires	New Deal
Budget réel (€ HT)	39 500 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	39 500 €	BDT	19 750 €	50
	MOE		ANAH		0
	Travaux		CRBFC		0
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI	19 750 €	50
			Commune		0
	Total	39 500 €	Total	39 500 €	100
Calendrier	Début de l'étude : octobre 2021 / Fin de l'étude : 1 ^{er} semestre 2023 Les actions issues du plan abonderont ensuite l'ORT pour une période de 10 ans				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Tous				
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Rédaction du projet de territoire et des fiches-actions. Evaluation à terme				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : EPCI Construction de la stratégie globale d'attractivité avec les centralités				
Annexes					

Numéro de la fiche : B02.1

Nom de l'action : Plan de Mobilité Simplifié

Orientation stratégique	Mobilité
Action nom	Plan de Mobilité Simplifié
Action n°	B02.1
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Bresse Louhannaise Intercom'
Description de l'action	Bresse Louhannaise Intercom' a pris la compétence Mobilité en juillet 2021. Sur cette thématique, la collectivité se perçoit elle-même comme l'échelon légitime de contractualisation, et pas systématiquement pour l'action. En ce sens, elle a prescrit l'élaboration d'un Plan de Mobilité Smpplifié (PdMS) : un schéma de mobilité à l'échelle de l'EPCI pour une période de 10 ans, qui sera la déclinaison du volet "Mobilité" de l'Opération de Revitalisation du Territoire. Orientation marquée sur la coordination du travail des acteurs locaux, en partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté, ainsi que sur la mobilité douce, la mobilité électrique, la mobilité solidaire, l'itinérance des services et les économies d'énergie. Il est également probable qu'un volet entier du programme soit dédié à Louhans-Châteaurenaud en particulier. Elle a la volonté que les propositions reprises dans les fiches actions du PdMS soient le reflet du travail de concertation qui aura été mené sur le terrain avec les entreprises entre l'automne 2022 et le printemps 2023 (période de réalisation du diagnostic) avec les habitants, les élus et les opérateurs identifiés à ce jour. Le plan d'actions sera élaboré pour une période de 10 ans, avec l'objectif de concevoir un maillage à 4 échelles : 1. Des périphéries des centralités vers les centres-villes 2. Des communes limitrophes vers les centralités 3. Entre l'ensemble des communes de l'EPCI 4. Entre l'EPCI et les territoires limitrophes
Partenaires	• Région BFC • SNCF • CEREMA • Mission Mobilité • Agence Bresse Initiative

	• Mission Locale • OT de la Bresse bourguignonne • Services de l'Etat				
Budget réel (€ HT)	40 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats	417,50 €	DETR		0
	Prestations	400 €	DSIL		0
	Etudes, hon.	39 182,50 €	BDT		0
	MOE		ANAH		0
	Travaux		CRBFC	15 673 €	39,2
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI	24 327 €	60,8
			Commune		0
	Total	40 000 €	Total	40 000 €	100
Calendrier	Début : septembre 2022 Fin : décembre 2023 Puis, déclinaison d'un plan d'actions pour 10 ans				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : EPCI Maillage complet du territoire en partant des centres-villes				
Annexes					

Numéro de la fiche : B02.2

Nom de l'action : Equipements bornes de recharge pour véhicules électriques, stations de recharge solaire des vélos électriques et bornes de stationnement vélos

Orientation stratégique	Mobilité
Action nom	Equipements bornes de recharge pour véhicules électriques, stations de recharge solaire des vélos électriques et bornes de stationnement vélos
Action n°	B02.2
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Bresse Louhannaise Intercom'
Description de l'action	Dans le cadre du développement du véhicule décarboné et afin de faciliter la mobilité douce, il est constaté que les possibilités de recharge pour les véhicules décarbonés et de stationnement pour les vélos constituent un moteur de développement et d'attrait alors que l'absence d'infrastructures ou des infrastructures inadaptées se révèlent dissuasives. Il convient donc de mettre en place des équipements dédiés à la recharge des véhicules électriques et de lieux sécurisés de stationnement de vélos avec l'installation de stations de recharge solaire des vélos électriques. Cela permettra d'accompagner le changement de pratique des habitants dans le cadre de la mobilité et de la transition énergétique. Sur les parkings dédiés aux équipements gérés par la communauté de communes et non équipés à ce jour, Bresse Louhannaise Intercom' souhaite développer un programme de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et d'installations de bornes de stationnement vélo qui permettent de stationner un vélo (ou bicyclette) afin qu'il soit maintenu et sécurisé (attaché pour éviter le vol) avec possibilité de recharge. Cela représente 12 bornes de recharge pour véhicules décarbonnés, 11 stations de recharge solaire 6 vélos électriques et 5 bornes de stationnement vélos. Les infrastructures implantées sont des bornes capables de fournir une recharge d'appoint en un temps limité. Ces bornes n'ont pas vocation à assurer la recharge complète des véhicules et vélos, effectuée par l'utilisateur à domicile. Leur objectif est de rassurer les utilisateurs sur leur capacité à compléter leur autonomie en cours de route grâce à une recharge intermédiaire. Pour les vélos, les sites les plus importants en terme de capacité d'accueil des usagers seront équipés de bornes de stationnement vélos couvertes.

	Pour la localisation, il est choisi d'équiper les équipements gérés par l'intercommunalité accueillant du personnel et des usagers avec un espace de stationnement affecté : administration Bresse Louhannaise Intercom', salles multisports, piscine, pôle enfance jeunesse famille, gîte de groupe intercommunal. Sur différents sites de Bresse Louhannaise Intercom' : Louhans, Cuiseaux, Branges, Varennes Saint Sauveur, Saint André en Bresse, Saint Vincent en Bresse, Champagnat				
Partenaires	Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne				
Budget prévisionnel (€ HT)	336 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.		BDT		0
	MOE		ANAH		0
	Travaux	336 000 €	CRBFC	67 200 €	20
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER	201 600 €	60
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI	67 200 €	20
			Commune		0
	Total	336 000 €	Total	336000 €	100
Calendrier	Début : janvier 2023 Fin : août 2025				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : EPCI				
Annexes					

Numéro de la fiche : B03.1

Nom de l'action : Schéma Directeur des Réseaux

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement
Action nom	Schéma Directeur des Réseaux
Action n°	B03.1
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Bresse Louhannaise Intercom'
Description de l'action	Dans le cadre du 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de L'Eau. Le schéma directeur est un outil de gestion et de programmation pluriannuelle qui présentera les éventuels dysfonctionnements et insuffisances ainsi que les améliorations à apporter et les solutions cohérentes et pérennes en matière d'eau potable et s'assainissement. Il concernera : • Les 8 communes du territoire dans lesquelles l'EPCI est compétent pour l'alimentation en eau potable • L'ensemble des communes de Bresse Louhannaise Intercom' pour l'assainissement Il permettra la réalisation de travaux structurants, tout particulièrement pour la politique Habitat de la collectivité dans les centres-villes, notamment le centre historique de Louhans-Châteaurenaud. La cohérence avec les documents d'urbanisme existants ou projetés doit être assurée. Bresse Louhannaise Intercom' souhaite ainsi s'assurer que le service sera rendu dans des conditions règlementaires et techniques satisfaisantes et qu'il va pouvoir continuer à l'être dans l'avenir. Les solutions qui émergeront du diagnostic devront répondre aux préoccupations et objectifs du maître d'ouvrage quant à : • garantir à la population actuelle et future des solutions durables • optimiser la gestion • assurer la protection et la sécurisation des ressources en eau ou des milieux récepteurs • acquérir les informations nécessaires à la définition et au choix d'un programme d'actions et d'investissements ;

	- prendre en compte les orientations d'urbanisme et de stratégie territoriale dans ces schémas directeurs, de façon à garantir une cohérence entre développement des constructions et équipements d'assainissement et d'alimentation en eau potable. L'étude pourra se dérouler sur une période prévisionnelle de trois ans, comprenant 5 phases : - Phase 1 : Connaissance physique des systèmes d'assainissement et d'alimentation en eau potable - Phase 2 : Etat des lieux des productions et des consommations actuelles - Phase 3 : Analyse du fonctionnement des réseaux - Phase 4 : Modélisation hydraulique des réseaux - Phase 5 : Construction du Schéma directeur				
Partenaires	Agence de l'Eau				
Budget prévisionnel (€ HT)	1 100 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	1 100 000 €	BDT		0
	MOE		ANAH		0
	Travaux		CRBFC		0
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau	550 000 €	50
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI	550 000 €	50
			Commune		0
	Total	1 100 000 €	Total	1 100 000 €	100
Calendrier	Début : 2023 Fin : 2025				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : EPCI Préalable nécessaire à la réalisation de la politique Habitat				
Annexes					

Numéro de la fiche : B04.1

Nom de l'action : OPAH 2020-2023

Orientation stratégique	Habitat
Action nom	OPAH 2020-2023
Action n°	B04.1
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Bresse Louhannaise Intercom'
Description de l'action	Issue de l'étude pré-opérationnelle menée en 2019, l'OPAH portée par Bresse Louhannaise Intercom' est fondée sur quatre grands enjeux : 1. l'accompagnement de "tous les publics" en matière de rénovation énergétique : assurer des visites techniques conseils et une assistance administrative pour la recherche des aides, y compris pour les ménages dépassant les plafonds de ressource de l'ANAH en limitant cependant les interventions aux ménages dont les ressources entrent dans le cadre du prêt à taux zéro. 2. Revitaliser les centres-bourgs en requalifiant le parc vacant et dégradé, notamment sur les centres historiques de Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud, 3. Lutter contre l'habitat indigne : un Comité de Lutte contre l'Habitat Indigne a été créé en début d'année 2021 4. Favoriser le maintien à domicile pour les personnes âgées et/ou en perte d'autonomie. L'hypothèse de mettre en place un volet Renouvellement Urbain (RU) dans les deux Petites Villes de Demain n'avait en 2020, au lancement de l'opération, n'avait pas été validé. Une première tranche ferme de 3 ans a été décidée en juillet 2020. SOLIHA Jura Saône-et-Loire est attributaire du marché de suivi-animation. Au jour de la signature de l'ORT, on sera proche de la fin de cette tranche ferme, et le Comité technique du premier trimestre 2023 évaluera la prolongation de l'opération pour une ou deux années optionnelles prévues au marché, dans l'attente des résultats de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU qui identifiera les conditions de réussite de rénovation des centres-villes et les actions à mettre en œuvre.

	A cette heure, on constate qu'on a peu touché les bailleurs privés, notamment dans les centres anciens à Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud, tout comme on a accompagné peu de projets d'accédants à la propriété dans ces secteurs, dont on savait au lancement de l'opération qu'ils présentaient des caractéristiques qui rendaient plus difficile la réalisation d'opération qu'en secteur diffus (dureté foncière, complexité structurelle, secteur patrimonial, notamment).				
Partenaires	ANAH 71, SOLIHA				
Budget réel (€ HT)	444 700 € (tranche ferme : 273 100 €, tranches optionnelles : 2 x 85 800 €)				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	444 700 €	BDT		0
	MOE		ANAH	155 645 €	35
	Travaux		CRBFC		0
			CD71		0
			LEADER	123 602 €	27,8
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI	165 428,40 €	37,2
			Commune		0
	Total	444 700 €	Total	444 700 €	100
Calendrier	Début : juillet 2020 Fin : juillet 2023 (tranche ferme), juillet 2024 (année optionnelle 1), juillet 2025 (année optionnelle 2)				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : EPCI				
Annexes					

Numéro de la fiche : B04.2

Nom de l'action : Etude pré-opérationnelle d'OPAH-RU Cuiseaux et Louhans

Orientation stratégique	Habitat
Action nom	Etude pré-opérationnelle d'OPAH-RU Cuiseaux et Louhans
Action n°	B04.2
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Bresse Louhannaise Intercom'
Description de l'action	Le bilan intermédiaire de l'OPAH en cours (au bout de deux années sur trois) met en évidence la grande réussite de l'opération en secteur diffus, et son échec plus ou moins fort dans les centres anciens de Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud, pour deux publics spécifiquement identifiés : • les propriétaires bailleurs (plusieurs projets notamment situés au cœur de Louhans n'ont pu aboutir) • les primo-accédants, en particulier les jeunes L'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU visera à analyse en profondeur 1 ou 2 îlots dans chaque centre-ville pour identifier les conditions de réussite de projets de réhabilitation plus globaux. En effet, à ce jour on constate que les montants de travaux générés par l'état du bâti ont conduit à l'abandon de projet ou à des rénovations à minima incompatibles avec les attentes de l'ANAH en termes de normes et de qualité des réalisations. La CC BLI lancera un appel d'offre pour une mission d'étude spécifique de renouvellement urbain de Louhans et Cuiseaux, qui démarrera en 2023, en cohérence avec les exigences de l'Anah. Contenu envisagé pour l'étude à lancer sur le renouvellement urbain des cœurs de Cuiseaux et de Louhans-Châteaurenaud : • Etude approfondie de bâtiments-tests et d'îlots-tests, représentatifs des différentes problématiques présentes en cœur de ville. • Enquêtes complémentaires sur l'ensemble des périmètres pour détecter les situations d'habitat très dégradé, voir insalubre. • Proposition de scénarii de reconquêtes associant la réhabilitation des immeubles avec un projet d'ensemble à l'échelle de l'îlot favorisant la qualité d'habiter

	• Enquêtes auprès des propriétaires, habitants et commerçants de ces secteurs de tests, et temps d'échanges sous forme d'ateliers partenariaux pour mesurer le degré d'adhésion à des projets de renouvellement urbain. • Définition avec les villes des actions prioritaires à mener en terme de renouvellement urbain, et des dispositifs à mettre en œuvre pour soutenir les projets des privés, propriétaires en place et investisseurs. • Définition d'objectifs réalistes de rénovations en cœur de ville																																																																																										
Partenaires	ANAH																																																																																										
Budget prévisionnel (€ HT)	60 000 €																																																																																										
Plan de financement prévisionnel / définitif	<table><tr><th colspan="2">Charges</th><th colspan="3">Produits</th></tr><tr><th>Poste</th><th>€ HT</th><th>Poste</th><th>€ HT</th><th>%</th></tr><tr><td>Achats</td><td></td><td>DETR</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td>Prestations</td><td></td><td>DSIL</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td>Etudes, hon.</td><td>60 000</td><td>BDT</td><td>15 000</td><td>25</td></tr><tr><td>MOE</td><td></td><td>ANAH</td><td>30 000</td><td>50</td></tr><tr><td>Travaux</td><td></td><td>CRBFC</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>CD71</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>LEADER</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>FEDER</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>OFB</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Ag. de l'eau</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>ANS</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>DRAC</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Autre :</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>EPCI</td><td>15 000</td><td>25</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Commune</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td>Total</td><td>60 000</td><td>Total</td><td>60 000</td><td></td></tr></table>	Charges		Produits			Poste	€ HT	Poste	€ HT	%	Achats		DETR		0	Prestations		DSIL		0	Etudes, hon.	60 000	BDT	15 000	25	MOE		ANAH	30 000	50	Travaux		CRBFC		0			CD71		0			LEADER		0			FEDER		0			OFB		0			Ag. de l'eau		0			ANS		0			DRAC		0			Autre :		0			EPCI	15 000	25			Commune		0	Total	60 000	Total	60 000	
	Charges		Produits																																																																																								
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%																																																																																						
	Achats		DETR		0																																																																																						
	Prestations		DSIL		0																																																																																						
	Etudes, hon.	60 000	BDT	15 000	25																																																																																						
	MOE		ANAH	30 000	50																																																																																						
	Travaux		CRBFC		0																																																																																						
			CD71		0																																																																																						
			LEADER		0																																																																																						
			FEDER		0																																																																																						
			OFB		0																																																																																						
			Ag. de l'eau		0																																																																																						
			ANS		0																																																																																						
			DRAC		0																																																																																						
			Autre :		0																																																																																						
			EPCI	15 000	25																																																																																						
			Commune		0																																																																																						
Total	60 000	Total	60 000																																																																																								
Calendrier	Début : janvier 2023 Fin : mars 2024																																																																																										
Lien autres programmes et contrats territorialisés	OPAH																																																																																										
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération																																																																																										
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteurs d'intervention - CUISEAUX et LOUHANS Connaissance fine des secteurs pour élaborer une réponse collective à la question de la rénovation des centres anciens																																																																																										
Annexes																																																																																											

Numéro de la fiche : B05.1

Nom de l'action : Salle Multisport Intercommunale de Branges

Orientation stratégique	Accès aux droits et services
Action nom	Salle Multisport Intercommunale de Branges
Action n°	B05.1
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Bresse Louhannaise Intercom'
Description de l'action	Les conclusions du Schéma Directeur des Equipements Sportifs réalisé en 2018 a mis en évidence la surexploitation actuelle des salles existantes du territoire communautaire ne permettant pas l'ouverture à la féminisation et à des pratiques sportives émergentes et inclusives, telles que le sport santé, le sport adapté et le handisport. Le Schéma Directeur des Equipements Sportifs relevait également l'absence de salles de danse. Aussi, les élus communautaires, soucieux du maintien d'une offre qualitative et complémentaire de l'existant portent le projet de la création d'une salle multisport sur la Commune de Branges, équipement structurant comprenant : • une grande salle d'évolution avec tribunes (250 places assises, 250 places escamotables) pour les sports collectifs, permettant d'accueillir des compétitions interrégionales • une petite salle d'évolution qui pourra accueillir des activités artistiques et de gymnastique (GRS, danse, éventuellement trampoline) Le site de l'opération est situé Rue du Pré de Vernay à Branges, sur des parcelles communales de 1,78 ha), en face de la Salle du Marais, des terrains de football et de tennis, et formera avec ses équipements un ensemble complet d'infrastructures sportives à l'échelle de l'unité urbaine Louhans / Branges / Sornay. La surface utile totale nécessaire est évaluée à 1 950 m².
Partenaires	
Budget prévisionnel (€ HT)	7 361 466 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR	267 390 €	3,4
	Prestations		DSIL	1 101 093 €	13,8
	Etudes		BDT		
	MOE – hon.	734 291 €	ANAH		
	Travaux	6 627 175 €	CRBFC	1 472 292 €	18,5
			CD71	385 000 €	4,8
			LEADER		
			FEDER	1 481 199 €	18,6
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS	105 000 €	1,3
			Autre : Fonds de Concours Commune de Branges	300 000 €	3,8
			EPCI		
			Commune	2 849 492 €	35,8
	Total	7 361 466 €	Total	7 361 466 €	100
Calendrier	Début 2021 (sélection du maître d'œuvre et études) Fin : 2024 (réception du chantier)				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Projet implanté sur la Commune de Branges Equipement structurant qui offre un rayonnement dépassant l'EPCI pour l'organisation de manifestations sportives				
Annexes					

Numéro de la fiche : B05.2

Nom de l'action : Equipement du Pôle Enfance Jeunesse Familles

Orientation stratégique	Accès aux droits et services
Action nom	Equipement du Pôle Enfance Jeunesse Familles
Action n°	B05.2
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Bresse Louhannaise Intercom'
Description de l'action	La création d'un pôle multi-accueil sur le secteur du Louhannais est un projet structurant pour le territoire : • Un maillage de l'ensemble du territoire de la communauté de communes avec notamment la création d'un accueil de loisirs à Louhans en complémentarité de celui existant sur la commune de Champagnat lieu-dit Louvarel. • Une meilleure lisibilité avec un repérage plus aisé pour les familles. • Un fonctionnement facilité : une rentabilisation du personnel, une efficacité augmentée. • Une possibilité de mettre en place des projets à long terme, de créer une dynamique de groupe, d'assurer une continuité et donc un intérêt éducatif renforcé. Le site, propriété de l'EPCI, s'inscrit au Sud-Ouest de la commune de Louhans à proximité de la montée de Saint-Claude qui permet de rejoindre le centre-ville. Les travaux s'achèveront au deuxième semestre 2023.
Partenaires	• CAF • Conseil départemental de Saône-et-Loire
Budget prévisionnel (€ HT)	85 000 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats	85000	DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.		BDT		0
	MOE		ANAH		0
	Travaux		CRBFC		0
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre : 0	42500	50
			EPCI	42500	50
			Commune		0
	Total	85000	Total	85000	
Calendrier	Début : 2 ^{ème} semestre 2023 Fin : 2 ^{ème} semestre 2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Convention Territoriale Globale CAF (CTG)				
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Autre secteur - LOUHANS Equipement communautaire structurant				
Annexes					

Numéro de la fiche : B05.3

Nom de l'action : Maison des Entrepreneurs / Tiers-lieu

Orientation stratégique	Accès aux droits et services
Action nom	Maison des Entrepreneurs / Tiers-lieu
Action n°	B05.3
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Agence Bresse Initiative
Description de l'action	Le projet de création d'un tiers-lieu sur la centralité de la Bresse Bourguignonne trouve son origine dans l'étude pour le développement du télétravail en Bresse Bourguignonne » porté en 2013 Bresse Initiative, accompagnée du cabinet Ocalia, qui soulignait la pertinence d'attirer de nouveaux actifs, notamment des télétravailleurs et/ou des indépendants. Depuis 2019, Bresse Initiative est l'opérateur pour le compte de l'Etat et de la Région d'une démarche de GPECT, qui montre le besoin d'un lieu centralisant les dynamiques et permettant de favoriser les transversalités et les interactions afin de valoriser et de développer les compétences du territoire. Ainsi, le Tiers-lieu devra répondre à plusieurs objectifs, notamment : • Création de nouvelles activités • Rassemblement d'acteurs • Insertion professionnelle et sociale • Coordination et évaluation des différentes composantes d'une politique entrepreneuriale ambitieuse • Capacité collective à anticiper pour mieux affronter les mutations et les crises • Construire un véritable système productivo-résidentiel en développant des synergies entre systèmes productifs et le territoire, • Valoriser l'attractivité et défendre le dynamisme du territoire à l'endogène comme à l'exogène, Sur deux étages et 500 m2, il offrira de nombreux espaces à même de répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en restant ouvert et évolutif. • Espace création d'entreprise : Il s'agit particulièrement de permettre la création d'ateliers dédiés (création d'entreprise, développement d'activités, transmission ...) en mixant les usagers (porteur de projets, salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprises ...).

	- Espace collaboratif et télétravail : Constitué d'un open-space et de 3 bureaux privatisables. - Espace formation : le tiers-lieu proposera deux salles de formation de 50m² chacune afin de mettre en place des programmes répondant aux besoins du territoire. - Espace de rencontre et de mutualisation : Ce grand espace de 100 m2, à géométrie variable, est pensé comme un lieu de rencontre et de partage. Le projet « tiers-lieu » est l'occasion unique de rassembler dans une unité d'espace, une multiplicité de partenaires qui œuvrent parfois encore trop indépendamment sur des problématiques communes. A ce jour, une trentaine de structures pourront intervenir régulièrement ou plus ponctuellement sur site. Louhans est à l'heure actuelle le lieu d'implantation privilégié de cet équipement, idéalement à proximité du cœur de ville et des services administratifs (Mairie, Maison de l'Emploi, Maison de l'Etat, notamment), correspondant au sous-secteur identifié « Services aux public et patrimoine culturel » du secteur d'intervention de l'ORT pour la Commune de Louhans-Châteaurenaud.																																																																																										
Partenaires	- Agence de développement Bresse Initiative - Entreprises de la Bresse bourguignonne - Services de l'Etat - Conseil Régional et Agence Economique Régionale de Bourgogne Franche-Comté - EPCI du Syndidat Mixte de la Bresse bourguignonne - Commune de Louhans-Châteaurenaud - Chambres consulaires et organismes de formation																																																																																										
Budget prévisionnel (€ HT)	1 434 416 €																																																																																										
Plan de financement prévisionnel / définitif	<table><tr><th colspan="2">Charges</th><th colspan="3">Produits</th></tr><tr><th>Poste</th><th>€ HT</th><th>Poste</th><th>€ HT</th><th>%</th></tr><tr><td>Achats</td><td></td><td>DETR</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td>Prestations</td><td></td><td>DSIL</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td>Etudes, hon.</td><td></td><td>BDT</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td>MOE</td><td>169481</td><td>ANAH</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>1 264 935</td><td>CRBFC</td><td>286 883</td><td>20</td></tr><tr><td></td><td></td><td>CD71</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>LEADER</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>FEDER</td><td>860 650</td><td>60</td></tr><tr><td></td><td></td><td>OFB</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Ag. de l'eau</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>ANS</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>DRAC</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Autre : Bresse Initiative</td><td>286 883</td><td>20</td></tr><tr><td></td><td></td><td>EPCI</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td></td><td></td><td>Commune</td><td></td><td>0</td></tr><tr><td>Total</td><td>1 434 416</td><td>Total</td><td>1 434 416</td><td></td></tr></table>	Charges		Produits			Poste	€ HT	Poste	€ HT	%	Achats		DETR		0	Prestations		DSIL		0	Etudes, hon.		BDT		0	MOE	169481	ANAH		0	Travaux	1 264 935	CRBFC	286 883	20			CD71		0			LEADER		0			FEDER	860 650	60			OFB		0			Ag. de l'eau		0			ANS		0			DRAC		0			Autre : Bresse Initiative	286 883	20			EPCI		0			Commune		0	Total	1 434 416	Total	1 434 416	
	Charges		Produits																																																																																								
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%																																																																																						
	Achats		DETR		0																																																																																						
	Prestations		DSIL		0																																																																																						
	Etudes, hon.		BDT		0																																																																																						
	MOE	169481	ANAH		0																																																																																						
	Travaux	1 264 935	CRBFC	286 883	20																																																																																						
			CD71		0																																																																																						
			LEADER		0																																																																																						
			FEDER	860 650	60																																																																																						
			OFB		0																																																																																						
			Ag. de l'eau		0																																																																																						
			ANS		0																																																																																						
			DRAC		0																																																																																						
			Autre : Bresse Initiative	286 883	20																																																																																						
			EPCI		0																																																																																						
			Commune		0																																																																																						
Total	1 434 416	Total	1 434 416																																																																																								

Calendrier	Début : 2023 / Fin : 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	GPECT à l'échelle de la Bresse bourguignonne
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention – LOUHANS-CHATEAURENAUD
Annexes	 Source : Arcad'26 pour Bresse Initiative

Numéro de la fiche : B06.1

Nom de l'action : Appui à la digitalisation du commerce de proximité

Orientation stratégique	Commerce et activités
Action nom	Appui à la digitalisation du commerce de proximité
Action n°	B06.1
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Agence Bresse Initiative
Description de l'action	Proposition d'ateliers numériques gratuits et itinérants ouverts à tous les commerçants présents sur le territoire communautaire, pendant 1 heure sur la pause méridienne Calendrier prévisionnel du pour l'année 2023. 1^{er} atelier : les fondamentaux de la présence en ligne • Typologie des sites web • L'enjeu du référencement • Les réseaux sociaux : segmentation et usages • L'utilisation du courriel • Administration et sécurité • Suivi et gestion d'un fichier client dans le cadre de la RGPD Planning : • 23/02/2023 à Louhans • 23/03/2023 à Cuiseaux • 20/04/2023 à Montret 2^{ème} atelier : Google ateliers numériques (avec le Google Van) des ateliers numériques Google). • Le référencement naturel (SEO) • Google My Business • Google Analytics • La communication vidéo / Youtube • La communication via les réseaux sociaux • Le Click and Collect • La publicité en ligne Planning : 24/05/2022 de 9h à 17h à Louhans (plus ou moins un jour) 3^{ème} atelier : Atelier de consolidation

	• Définir le cahier des charges d'un site web • Savoir choisir son prestataire • Référencement payant et publicité en ligne Planning : • 22/06/2023 à Cuiseaux • 21/09/2023 à Montret • 19/10/2023 à Louhans				
Partenaires	Bresse Initiative				
Budget (€ HT)	<i>En cours d'évaluation</i>				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations	1000	DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI	1000	100
			Commune		
	Total	1000	Total	1000	100
Calendrier	Début : 2023 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation	A définir				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : EPCI				
Annexes					

Numéro de la fiche : B06.2

Nom de l'action : Appui au classement de la Volaille de Bresse à l'UNESCO

Orientation stratégique	Commerce et activités				
Action nom	Appui au classement de la Volaille de Bresse à l'UNESCO				
Action n°	B06.2				
Statut	Validée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Association VOLABRESCO				
Description de l'action	L'association VOLABRESCO s'est donné pour objet de créer un collectif pour l'obtention de la reconnaissance de la Volaille de Bresse au patrimoine immatériel de l'UNESCO, à l'initiative de Georges BLANC et de Dominique PRUDENT.				
Partenaires	Association VOLABRESCO				
Budget (€ HT)					
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : EPCI				

Numéro de la fiche : B07.1

Nom de l'action : Aménagement mobilier de la Médiathèque de Louhans

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Aménagement mobilier de la Médiathèque de Louhans				
Action n°	B07.1				
Statut	Engagé				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Bresse Louhannaise Intercom'				
Description de l'action	Achat de l'ensemble du mobilier pour équiper la future médiathèque				
Partenaires	• Commune de Louhans-Châteaurenaud • DRAC • SNCF				
Budget (€ HT)	150 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats	150000	DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.		BDT		0
	MOE		ANAH		0
	Travaux		CRBFC		0
			CD71	45000	30
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC	75000	50
			Autre :		0
			EPCI	30000	20
			Commune		0
	Total	150000	Total	150000	
Calendrier	Début et fin : année 2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Plan Alimentaire Territorial				
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : B08.1

Nom de l'action : Plan Alimentaire Territorial (soutien au Syndicat Mixte)

Orientation stratégique	Commerce et activités				
Action nom	Plan Alimentaire Territorial (soutien au Syndicat Mixte)				
Action n°	B08.1				
Statut	Validée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne				
Description de l'action	L'EPCI soutient le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne dans sa demande de financement dans le cadre de l'appel à projets 2022-2023 du Programme National pour l'Alimentation (PNA), volet 1. BLI souhaite s'engager avec le Syndicat Mixte dans une dynamique collective pour rapprocher les différents acteurs autour de l'alimentation de la production jusqu'à la consommation (ou "de la graine à l'assiette") et développer une agriculture durable et une alimentation saine pour tous en adéquation avec le patrimoine de la Bresse bourguignonne.				
Partenaires					
Budget (€ HT)					
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total		Total		
Calendrier	Début : Fin :				

Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : EPCI
Annexes	

Numéro de la fiche : C01.1

Nom de l'action : Atelier des Territoires Flash

Orientation stratégique	Habitat				
Action nom	Atelier des Territoires Flash				
Action n°	C01.1				
Statut	Validée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d’ouvrage	Cuiseaux				
Description de l’action	Première étape de la démarche globale de labellisation Eco Quartier sur l'emprise de la Friche Morey, qui permettra de fixer les attendus inscrit dans le contrat de Propjet Partenarial d'Aménagement (PPA)				
Partenaires	DGALN				
Budget (€ HT)	Prise en charge intégrale par la DGALN				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l’eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 03/2023 Fin : 04/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet Partenarial d’Aménagement, Fonds Friches, AMI Revitalisation Bourg Centre BFC				
Indicateurs de suivi et d’évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				

Numéro de la fiche : C01.2

Nom de l'action : Démolition des actuels ateliers municipaux

Orientation stratégique	Mobilité
Action nom	Démolition des actuels ateliers municipaux
Action n°	C01.2
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Cuiseaux
Description de l'action	Opération de démolition et de désamiantage des actuels ateliers municipaux, situés Rue de la Madeleine. Opération ne comportant pas de difficulté technique importante : bâtiment de plain-pied, peu de cloisonnements, bardage acier, pas d'amiante, pas de plomb. Tènement stratégique pour l'aménagement immobilier de la Friche Morey et comporte une dimension symbolique forte puisqu'une fois cette déconstruction achevée, on verra s'ouvrir le chemin qui reliera directement les entrées nord et sud de la ville. La déconstruction des anciens ateliers municipaux de Cuiseaux est une action charnière de l'opération d'aménagement d'ensemble de la Friche Morey, initiée en 2010, qui a concentré une grande partie de l'énergie des élus depuis plus deux mandats. Les différents travaux de démolition, de dépollution, de verdissement et de réhabilitation qui ont été menés jusqu'à présent ont permis de sécuriser la zone et de faire « place nette » pour les travaux ultérieurs. A présent, les ateliers à démolir sont le seul obstacle à la conception de l'aménagement VRD qui structurera le nouveau quartier qui sera créé sur l'emprise de la friche, et sera le trait d'union de la ville.
Partenaires	
Budget réel (€ HT)	62 751 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.	2575	BDT		
	MOE	16551	ANAH		
	Travaux	43625	CRBFC	17500	
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :	-19000	
			EPCI		
			Commune	45551	
	Total	62751	Total	62751	
Calendrier	Début : 01/03/2023 Fin : 01/06/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	AMI Revitalisation Bourg Centre Bourgogne Franche-Comté, Fonds Friches, PPA				
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C01.3

Nom de l'action : Démolition de la Friche Monnard

Orientation stratégique	Mobilité				
Action nom	Démolition de la Friche Monnard				
Action n°	C01.3				
Statut	Validée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	La Friche Monnard correspond à l'emprise du passage de la voirie qui traversera le futur d'EcoQuartier sur l'axe nord/sud. Le site d'étude se trouve entre le Chemin de Ronde et l'Avenue de la Madeleine à Cuiseaux (71), pour une superficie 8 700 m². Actuellement on trouve sur cette emprise un bâtiment d'environ 1 110 m², des parkings et voies de circulation, des zones de stockage de matériel et un pont-bascule occupent la parcelle. Le site n'est pas référencé sous la base de données BASIAS, BASOL ou SIS. Il n'est pas référencé dans les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.				
Partenaires					
Budget prévisionnel (€ HT)	69 610 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.	8000	BDT		
	MOE	11610	ANAH		
	Travaux	50000	CRBFC	34805	50
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune	34805	50
	Total	69610	Total	69160	100

Calendrier	Début : 01/2023 Fin : 06/2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	AMI Revitalisation Bourg Centre Bourgogne Franche-Comté, Fonds Friches, PPA
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX
Annexes	

Numéro de la fiche : C01.4

Nom de l'action : Aménagement VRD interne à la Friche Morey et gestion des eaux pluviales

Orientation stratégique	Habitat				
Action nom	Aménagement VRD interne à la Friche Morey et gestion des eaux pluviales				
Action n°	C01.4				
Statut	Validée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	La création d'un nouveau quartier suppose de calibrer les réseaux et les axes de circulation (nord / sud et est /ouest) pour l'accueil de nouvelles populations. • Réseaux et distribution : faire un état des lieux sur la zone, et intégration dans un plan amont / aval, nord / sud, est / ouest. • Voirie nord / sud : double-sens de circulation à vitesse réduite + piste cyclable, passage piéton • Voirie est / ouest : passage entre la coulée verte et Prodia • Bassin de rétention : point bas à la pointe sud-ouest de la Prairie (parcelle en cours d'acquisition)				
Partenaires					
Budget (€ HT)	773 930 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux	773930	CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre : Fonds Friches	339291	43,8
			EPCI		
			Commune	434639	56,2
	Total	773930	Total	773930	

Calendrier	Début : 01/04/2023 Fin : 31/12/2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	AMI Revitalisation Bourg Centre Bourgogne Franche-Comté, Fonds Friches, PPA
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX
Annexes	

Numéro de la fiche : C01.5

Nom de l'action : Plan de circulation autour de la Friche Morey

Orientation stratégique	Mobilité				
Action nom	Plan de circulation autour de la Friche Morey				
Action n°	C01.5				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d’ouvrage	Cuiseaux				
Description de l’action	En cours d’élaboration				
Partenaires					
Budget (€ HT)	En cours				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 01/2023 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	AMI Revitalisation Bourg Centre Bourgogne Franche-Comté, Fonds Friches, PPA				
Indicateurs de suivi et d’évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C01.6

Nom de l'action : Tènement Calard et Skate-park : étude de faisabilité pour la création de meublés d'entreprises

Orientation stratégique	Commerce et activités				
Action nom	Tènement Calard et Skate-park : étude de faisabilité pour la création de meublés d'entreprises				
Action n°	C01.6				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	En cours d'élaboration				
Partenaires	Bresse Initiative, Entreprises locales				
Budget (€ HT)	En cours				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	AMI Revitalisation Bourg Centre Bourgogne Franche-Comté, Fonds Friches, PPA				
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C01.7

Nom de l'action : Rénovation des sanitaires publics du champ de foire

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Rénovation des sanitaires publics du champ de foire				
Action n°	C01.7				
Statut	Engagée				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d'ouvrage					
Description de l'action	Rénovation des sanitaires publics du champ de foire				
Partenaires					
Budget (€ HT)	40 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE	8000	ANAH		
	Travaux	32000	CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune	40000	100
	Total	40000	Total	40000	100
Calendrier	Début : 02/2023 Fin : 06/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention – CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C01.8

Nom de l'action : Déplacement de l'aire de camping-cars

Orientation stratégique	Commerce et activités				
Action nom	Déplacement de l'aire de camping-cars				
Action n°	C01.8				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	Déplacement de l'aire de camping-cars, suite à la démolition des actuels ateliers municipaux : l'aire actuelle n'est pas particulièrement mal située, mais n'est pas qualitative. Elle est vouée à être déplacée : elle est précisément sur l'entrée de la future voirie qui traversera l'EcoQuartier construit sur la Friche Morey.				
Partenaires					
Budget (€ HT)	Chiffrage à l'automne 2023				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 09/2023 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Fonds Friches, PPA				
Indicateurs de suivi et d'évaluation					

Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX
Annexes	

Numéro de la fiche : C02.1

Nom de l'action : Etude de programmation urbaine sur la Place Pierre Puvis de Chavannes

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Etude de programmation urbaine sur la Place Pierre Puvis de Chavannes				
Action n°	C02.1				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	Réflexion autour des usages et des équipement présents sur la Place Pierre Puvis de Chavannes : Mairie, Eglise, Arcades,, circulation, place des piétons, connexion en mobilité douce avec le reste de la ville				
Partenaires					
Budget (€ HT)					
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 01/2024 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Centralités Rurales en Région				
Indicateurs de suivi et d'évaluation					

Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX
Annexes	

Numéro de la fiche : C02.2

Nom de l'action : Végétalisation du centre par des îlots de fraîcheur

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Végétalisation du centre par des îlots de fraîcheur				
Action n°	C02.2				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	Végétalisation du centre par des îlots de fraîcheur				
Partenaires					
Budget (€ HT)	Chiffrage à l'automne 2023				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 09/2023 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C02.3

Nom de l'action : Etude d'opportunité pour la relocalisation du Centre Culturel et Social

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Etude d'opportunité pour la relocalisation du Centre Culturel et Social				
Action n°	C02.3				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	Relocalisation envisagée à ce jour sur la Coulée verte. Démarrage de la réflexion au 2 ^{ème} semestre 2024				
Partenaires	Centre Culturel et Social, CAF de Saône-et-Loire				
Budget (€ HT)					
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 07/2024 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C02.4

Nom de l'action : Fonds façades

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Fonds façades				
Action n°	C02.4				
Statut	Engagée				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	Opération pluriannuelle en cours : Rue Edouard Vuillard (2021_2023)				
Partenaires					
Budget (€ HT)	20 000 € (plafond annuel alloué à l'opération sous forme de subvention)				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 10/2021 Fin : 12/2025				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C02.5

Nom de l'action : Rénovation des logements de l'ancienne gendarmerie "Résidence de la Promenade" (8 logements)

Orientation stratégique	Habitat				
Action nom	Rénovation des logements de l'ancienne gendarmerie "Résidence de la Promenade" (8 logements)				
Action n°	C02.5				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d’ouvrage	Cuiseaux				
Description de l’action	Rénovation des logements de l'ancienne gendarmerie "Résidence de la Promenade" (8 logements)				
Partenaires					
Budget (€ HT)	Chiffrage au 2 ^{ème} semestre 2024				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l’eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
		Commune			
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 07/2024 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Centralités Rurales en Région				
Indicateurs de suivi et d’évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				

Numéro de la fiche : C02.6

Nom de l'action : Rénovation des sanitaires publics du centre

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Rénovation des sanitaires publics du centre				
Action n°	C02.6				
Statut	Engagée				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	Rénovation des sanitaires publics du centre				
Partenaires					
Budget (€ HT)	40 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE	8000	ANAH		
	Travaux	32000	CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune	40000	100
	Total	40 000 €	Total	40000	100
Calendrier	Début : 02/2023 Fin : 06/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C02.7

Nom de l'action : Réflexion autour de la révision du SPR

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Réflexion autour de la révision du SPR				
Action n°	C02.7				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	Démarrage de la réflexion avec l'UDAP de Saône-et-Loire après l'été 2023, quand le SPR aura un peu plus de trois ans d'existence : période qui permettra d'avoir un recul suffisant pour envisager les adaptations nécessaires pour faire du dispositif un vrai atout de revitalisation.				
Partenaires	UDAP 71				
Budget (€ HT)	Chiffrage éventuel au 1 ^{er} trimestre 2024				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 09/2023 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Centralités Rurales en Région				
Indicateurs de suivi et d'évaluation					

Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Commune - CUISEAUX
Annexes	

Numéro de la fiche : C02.8

Nom de l'action : Etudes de rénovation de la Maison d'Hauteville, de la Maison Renaissance, de la Maison des Remparts

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Etudes de rénovation de la Maison d'Hauteville, de la Maison Renaissance, de la Maison des Remparts				
Action n°	C02.8				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Faible				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	Ces trois bâtiments comportent un intérêt patrimonial important et font partie du programme de revitalisation de la Commune sur le long terme. Ils ne souffrent toutefois pas à ce jour de problèmes structurels qui imposeraient de les traiter pour des raisons de sécurité.				
Partenaires					
Budget (€ HT)	Chiffrage élaboré à partir de 2026				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 01/2026 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					

Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX
Annexes	



Numéro de la fiche : C03.1

Nom de l'action : Etude de requalification globale (partie historique et contemporaine)

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Etude de requalification globale (partie historique et contemporaine)				
Action n°	C03.1				
Statut	Engagée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	Etude de requalification globale (partie historique et contemporaine) prise en charge en totalité par la Banque des Territoires, avec l'appui du Bureau d'Etudes CITADIA				
Partenaires					
Budget (€ HT)	Prise en charge en totalité par la Banque des Territoires				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 09/2022 Fin : 02/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	AMI Revitalisation Bourg Centre				
Indicateurs de suivi et d'évaluation					

Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX
Annexes	

Numéro de la fiche : C03.2

Nom de l'action : Rénovation de l'extérieur ainsi que du rez-de-chassusée de la partie historique

Orientation stratégique	Accès aux droits et services
Action nom	Rénovation de l'extérieur ainsi que du rez-de-chassusée de la partie historique
Action n°	C03.2
Statut	Validée
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Cuiseaux
Description de l'action	Ce projet de requalification de la partie historique de l'ancien EHPAD, supposé démarrer immédiatement dès le deuxième semestre 2018, a été repoussé jusqu'alors, suite au désistement de l'aménageur (SEMCODA) par annulation de son bail emphytéotique en août 2018. Le chantier de reconstruction du nouvel EHPAD a pris un retard important du fait de la crise sanitaire, et les résidents n'ont pu rejoindre leurs nouveaux locaux qu'en octobre 2021 et non en décembre 2020, comme prévu, ce qui aurait permis d'engager le dossier de réhabilitation de la partie historique. In fine, la commune n'a pu visiter les lieux vides que le 22 janvier 2022, et la conclusion de la vente est en cours pour un montant de 480 000 €. La Banque des Territoires a mandaté le Bureau d'études CITADIA pour accompagner la Commune de Cuiseaux dans sa réflexion pour la valorisation de la partie historique et de la partie contemporaine du site. Le premier chiffrage pour la requalification complète (en réhabilitant la partie contemporaine ou en la détruisant) est de 4 000 000 € HT, frais d'acquisition compris. La 1ère tranche de réhabilitation est estimée à 265 000 € HT, et la réalisation de cette opération sera l'aboutissement du plan de revitalisation auquel la Région Bourgogne Franche-Comté a apporté un soutien important depuis 2018.
Partenaires	CITADIA
Budget (€ HT)	265 000 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.	5000	BDT		
	MOE	15000	ANAH		
	Travaux	245000	CRBFC	106 000	40
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune	159 000	60
	Total	265000	Total	265000	100
Calendrier	Début : 01/2023 Fin : 12/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	AMI Revitalisation Bourg Centre BFC, PPA				
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C03.3

Nom de l'action : Requalification des étages de la partie historique

Orientation stratégique	Habitat				
Action nom	Requalification des étages de la partie historique				
Action n°	C03.3				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d’ouvrage	Cuiseaux				
Description de l’action	On s'oriente à ce jour sur une fonction d'habitat du site.				
Partenaires					
Budget (€ HT)	Chiffrage en 2024				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 01/2024 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PPA, Centralités Rurales en Région				
Indicateurs de suivi et d’évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C03.4

Nom de l'action : Requalification de la partie contemporaine

Orientation stratégique	Habitat				
Action nom	Requalification de la partie contemporaine				
Action n°	C03.4				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d’ouvrage	Cuiseaux				
Description de l’action	On s'oriente à ce jour sur une fonction d'habitat du site. L'alternative se trouve essentiellement dans le choix entre réhabilitation de l'existant ou démolition pour reconstruction				
Partenaires					
Budget (€ HT)	Chiffrage en 2025				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l’eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 01/2025 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PPA, Centralités Rurales en Région				
Indicateurs de suivi et d’évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C04.1

Nom de l'action : Salle polyvalente : étude sur l'usage et/ou rénovation énergétique

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Salle polyvalente : étude sur l'usage et/ou rénovation énergétique				
Action n°	C04.1				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	Les usages de la salle polyvalente ont évolué depuis sa création, et le bâtiment n'offre pas le niveau de performance énergétique attendu à ce jour (confort d'été et confort d'hiver)				
Partenaires					
Budget (€ HT)	Réflexion lancée en 2025				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 01/2025 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				

Numéro de la fiche : C04.2

Nom de l'action : Plan de circulation sur la zone écoles / collège

Orientation stratégique	Mobilité				
Action nom	Plan de circulation sur la zone écoles / collège				
Action n°	C04.2				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	Modification du plan de circulation pour offrir un circuit en sens unique entre l'école maternelle et le collège				
Partenaires					
Budget (€ HT)	Etude lancée en septembre 2023				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 09/2023 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Centralités Rurales en Région				
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C05.1

Nom de l'action : Déplacement des vestiaires du terrain annexe pour un classement en T5 et la pratique sportive pour tous (féminines, PMR)

Orientation stratégique	Accès aux droits et services
Action nom	Déplacement des vestiaires du terrain annexe pour un classement en T5 et la pratique sportive pour tous (féminines, PMR)
Action n°	C05.1
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Cuiseaux
Description de l'action	La rénovation des vestiaires du stade Bernard Morey à Cuiseaux vise à favoriser la pratique du football amateur, et à mettre à disposition un deuxième vestiaire aux normes, permettant d'accueillir trois équipes du Club de Louhans-Cuiseaux, dont une féminine, et dix équipes du club de Cuiseaux-Varennnes, ce qui ne peut décemment être réalisé avec un seul vestiaire. Cet ensemble de locaux doit comprendre les trois équipements suivants : 1. Vestiaires destinés aux joueurs : superficie minimale de 20m², identique pour chaque équipe, avec des banquettes, des sièges avec portemanteaux, un lavabo avec mélangeur d'eau chaude et froide équipé de glace-miroir et une salle de douches collectives de 6 unités au minimum, en accès direct avec chaque vestiaire 2. Vestiaire arbitre : superficie minimale de 8 m², équipé d'un lavabo avec mélangeur d'eau chaude et froide équipé de glace-miroir et d'une salle de douche en accès direct 3. Locaux annexes : sanitaires pour joueurs et officiels, espace médical, stockage du matériel, notamment Par ailleurs, compte-tenu du développement du football féminin, et dans le cadre des politiques de féminisation des pratiques sportives conduites par les pouvoirs publics et la FFF, la Commune souhaite prendre en compte les besoins de ces publics, en adaptant les équipements pour les rendre utilisables par des publics féminins et masculins se succédant.
Partenaires	FAFA
Budget (€ HT)	170 000 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR	70 000 €	35
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.	7 500 €	BDT		
	MOE	17 500 €	ANAH		
	Travaux	175 000 €	CRBFC		
			CD71	25 000 €	12,5
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS	15 000 €	7,5
			DRAC		
			Autre : FAFA	20 000 €	10
			EPCI		
			Commune	70 000 €	35
	Total	200 000 €	Total	200 000 €	100
Calendrier	Début : 01/2023 Fin : 08/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération, en tout état de cause après le chantier de l'éclairage du stade, et avant la reprise de la saison 2023-2024 en septembre 2023				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C05.2

Nom de l'action : Modernisation de l'éclairage du terrain Honneur

Orientation stratégique	Accès aux droits et services
Action nom	Modernisation de l'éclairage des terrains Honneur et Annexes
Action n°	C05.2
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Cuiseaux
Description de l'action	La modernisation de l'éclairage du Stade Bernard Morey est une nécessité : au-delà de l'obligation de mise aux normes et de sécurisation des équipements, l'opération vise à permettre le développement de la pratique sportive pour tous les habitants de Cuiseaux et des alentours : jeunes, féminines, adultes. Les travaux constitueront une réponse pertinente à la complexité d'organisation actuelle, en permettant de jouer des matchs officiels en nocturne pour les équipes des deux clubs utilisateurs (Louhans-Cuiseaux et Cuiseaux-Varennnes), grâce à une distribution horaire cohérente du vendredi au dimanche. La modernisation des installations électriques du stade s'inscrit dans la stratégie globale d'attractivité et de revitalisation de la Commune de Cuiseaux, dans laquelle le Stade Bernard Morey constitue avec les équipements sportifs associés au Collège Roger Boyer (entrée nord de la Commune) l'installation destinée aux sports et aux loisirs ouverts à tous. Les travaux consisteront dans : • La pose d'une nouvelle armoire électrique, au centre des équipements pour optimiser la distribution électrique entre les différents points d'éclairage du secteur • L'aménagement de nouveaux réseaux pour desservir le côté sud du terrain Annexe 1 • La rénovation des réseaux existants pour l'alimentation du terrain Honneur et Annexe 2 (côté nord) • L'installation de deux mâts de 18 m chacun sur le côté sud du terrain Annexe 1 pour permettre la pratique nocturne.
Partenaires	FAFA
Budget prévisionnel (€ HT)	139 000 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR	48650	35
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	2500	BDT		0
	MOE	6500	ANAH		0
	Travaux	130000	CRBFC		0
			CD71	25 000	18
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre : FAFA	20 000	14,4
			EPCI		0
			Commune	45 350	32,6
	Total	139000	Total	139 000	100
Calendrier	Début : 01/2023 Fin : 04/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération d'ici le printemps 2023				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C05.3

Nom de l'action : Création d'un club-house

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Création d'un club-house				
Action n°	C05.3				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d'ouvrage	Club de football de Cuiseaux / Champagnat				
Description de l'action	L'actuel vestiaire du terrain annexe du stade Bernard Morey est ciblé pour devenir le club-house du club de football. On envisage une mise à disposition du bâtiment au club qui le réaménagera sur ses fonds propres.				
Partenaires	Club utilisateur, FAFA				
Budget (€ HT)	Début de la réflexion en 2024				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 01/2024 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				

Numéro de la fiche : C05.4

Nom de l'action : Création d'un city-stade

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Création d'un city-stade				
Action n°	C05.4				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d’ouvrage	Cuiseaux				
Description de l’action	La Commune compte aujourd'hui un équipement sportif accessible à tous : le skate-park, équipement aujourd'hui daté. On souhaite valoriser l'emprise qu'il occupe pour créer des logements. Un city-stade, en continuité du stade Bernard Morey et des terrains de tennis agrémenterait l'offre de loisirs.				
Partenaires					
Budget (€ HT)	Etude de faisabilité en septembre 2023				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l’eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 09/2023 Fin : 07/2024				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d’évaluation	Réalisation de l’opération avant l’été 2024				

Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX
Annexes	

Numéro de la fiche : C05.5

Nom de l'action : Création d'un boulodrome

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Création d'un boulodrome				
Action n°	C05.5				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action					
Partenaires					
Budget (€ HT)	Etude de faisabilité en 2025				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total		Total		
Calendrier	Début : 01/2025 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C06.1

Nom de l'action : Appui à l'émergence d'un collectif de commerçants

Orientation stratégique	Commerce et activités				
Action nom	Appui à l'émergence d'un collectif de commerçants				
Action n°	C06.1				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	On compte une quinzaine de commerces dans le centre historique de Cuiseaux, non structurés en association à ce jour.				
Partenaires					
Budget (€ HT)					
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 03/2023 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : C06.2

Nom de l'action : Déplacement du marché alimentaire hebdomadaire du vendredi matin

Orientation stratégique	Commerce et activités				
Action nom	Déplacement du marché alimentaire hebdomadaire du vendredi matin				
Action n°	C06.2				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	Déplacement du marché alimentaire hebdomadaire du vendredi matin sur la place Pierre Puvis de Chavannes (actuellement situé sur la Place des Promenades, perpendiculaire à la Rue Edouard Vuillard).				
Partenaires					
Budget (€ HT)					
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 03/2023 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					

Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX
Annexes	

Numéro de la fiche : C07.1

Nom de l'action : Eau de Courban

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Eau de Courban				
Action n°	C07.1				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Cuiseaux				
Description de l'action	La Commune de Cuiseaux bénéficie d'une source d'eau, qui part de Courban (sur le relief du revermont, à l'est de la commune) et arrive au stade : elle constitue une ressource à préserver et à valoriser de manière durable pour les espaces verts et les équipements sportifs				
Partenaires					
Budget (€ HT)					
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total		Total		
Calendrier	Début : 01/2024 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - CUISEAUX				
Annexes					

Numéro de la fiche : L01.1

Nom de l'action : Passerelle sur le Solnan

Orientation stratégique	Mobilité				
Action nom	Passerelle sur le Solnan				
Action n°	L01.1				
Statut	Engagée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	Passerelle piétonne et cyclable Développer les mobilités douces sur le territoire communal en réalisant une continuité avec les voies pédestres existantes (dont voie verte). Permet entre autre de rejoindre le centre-ville en mobilité douce de façon sécurisée Sécurise l'accès des élèves de la Cité scolaire au centre ville et équipement sportif.				
Partenaires					
Budget (€ HT)	1 132 329,53 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL	151 305 €	13,4
	Etudes, hon.	62 102 €	BDT		0
	MOE	38 711,84 €	ANAH		0
	Travaux	1 031 515,69 €	CRBFC	100 780 €	8,9
			CD71	54 000 €	4,8
			LEADER		0
			FEDER	453 248 €	40
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre : DREAL BFC	146 440 €	12,9
			EPCI		0
			Commune	226 556,53 €	20
	Total	1 132 329,53 €	Total	1 132 329,53 €	100
Calendrier	Début : 07/2022 Fin : 05/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS Connexion piétonne immédiate entre le centre-ville et le Quartier de Bram
Annexes	

Numéro de la fiche : L01.2

Nom de l'action : Verdissement du Grand Parc du Breuil autour de la Passerelle : études

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Verdissement du Grand Parc du Breuil autour de la Passerelle : études				
Action n°	L01.2				
Statut	Engagée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	Etudes participatives pour le verdissement du Grand Parc du Breuil autour de la Passerelle sur le Solnan : une zone naturelle de plus de 20 ha à valoriser, qui constitue le véritable point de gravité de la Commune entre les Arcades et la zone de confluence de la Seille et du Solnan. Les citoyens pourront d'emparer pleinement de l'aménagement après l'installation de la passerelle au printemps 2023, où les phases successives de concertations citoyennes verront leur apogée. Les premières concertations ont eu lieu en fin d'année 2022 avec deux rencontres animées par le CAUE de Saône-et-Loire (citoyens et élus).				
Partenaires	CAUE de Saône-et-Loire				
Budget (€ HT)	6 667 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	6 667 €	BDT	3 333 €	50
	MOE		ANAH		0
	Travaux		CRBFC		0
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	3 334 €	50
	Total	6 667 €	Total	6 667 €	

Calendrier	Début : 11/2022 Fin : 03/2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS Connexion piétonne immédiate entre le centre-ville et le Quartier de Bram
Annexes	

Numéro de la fiche : L01.3

Nom de l'action : Verdissement du Grand Parc du Breuil autour de la Passerelle : travaux

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Verdissement du Grand Parc du Breuil autour de la Passerelle : travaux				
Action n°	L01.3				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	Travaux qui découleront de l'étude participative en cours avec le CAUE de Saône-et-Loire, et qui pourront être mis en place avec l'appui d'un aménageur (faisabilité et maîtrise d'œuvre). Les travaux envisagés consisteront dans des aménagements de types paysagers (mobilier urbain, verdissement, renaturation, sentiers / mobilités douces, parcours santé). Véritable poumon vert au cœur de la ville, trait d'union entre le Quartier de Bram (résidentiel, équipements éducatifs, grands équipements de sports et de loisirs) et l'Hyper-centre. Intégration des contraintes du PPRI (en cours de révision), qui influencera notablement le projet.				
Partenaires	Atelier Zou				
Budget (€ HT)	900 000 € (projection)				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL	300 000 €	33,3
	Etudes, hon.	20 000 €	BDT		
	MOE	80 000 €	ANAH		
	Travaux	800 000 €	CRBFC	220 000 €	24,4
			CD71	100 000 €	11,1
			LEADER		
			FEDER	100 000 €	11,1
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune	180 000 €	20
	Total	900 000 €	Total	900 000 €	100

Calendrier	Début : 01/01/2024 (étude et maîtrise d'œuvre) Fin : 01/01/2026 (travaux)
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS
Annexes	

Numéro de la fiche : L01.4

Nom de l'action : Territoire Engagé pour la Nature : élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale partenarial

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement
Action nom	Territoire Engagé pour la Nature : élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale partenarial
Action n°	L01.4
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud
Description de l'action	La Commune de Louhans-Châteaurenaud présente une identité paysagère typique de la Bresse Bourguignonne, et en est une des villes-symboles. La Ville a déjà engagé plusieurs actions en faveur de la nature : • Zéro produits phytosanitaires utilisés par les Services municipaux pour l'entretien des espaces verts • Arbres de naissances (un arbre planté par enfant né dans la Commune sur la période 2020-2026) • Jardins Familiaux (mise à disposition gratuite de parcelles appartenant à la Commune) • Végétalisation de la cour de l'école Nelson Mandela dans le cadre des travaux d'amélioration de performance énergétique • Projet de restauration écologique et d'aménagement du Grand Parc du Breuil situé en ZNIEFF, avec une approche forte sur la préservation et la valorisation des trois cours d'eau présents la commune, qui en constituent une facette importante (accompagnement du CAUE de Saône et Loire en cours) Le triptyque aujourd'hui connu du « Eviter, Réduire, Compenser », que la Ville intègre dans son programme de développement, suppose invariablement de disposer d'une base de connaissances solides, qui doit être partagée avec les habitants et les acteurs locaux, qui auront eux-mêmes été mobilisés lors de plusieurs actions et animations naturalistes à l'échelle communale. Les trois principaux objectifs poursuivis par la ville dans le cadre de la réalisation de son ABC sont : - Améliorer le niveau de connaissance naturaliste sur le territoire et compléter les données existantes - Prendre en compte la biodiversité dans la stratégie de développement de la Commune : documents de planification, intégration dans les plans de gestion des espaces communaux

	(espaces verts urbains, espaces naturels,...), domaniaux, ou privés - Appropriation et préservation de la biodiversité communale par les habitants et les acteurs socioéconomiques Elaboration de l'ABC, première étape vers le label Territoire Engagé pour la Nature				
Partenaires	SHNA, CEN, AOMSL, Croqueurs de Pommes, Amis du Parc (PNR Bresse), Natura 2000, Centre Eden, CEBN				
Budget (€ HT)	40 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	40 000 €	BDT		0
	MOE		ANAH		0
	Travaux		CRBFC		0
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB	32 000 €	80
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	8 000 €	20
	Total	40 000 €	Total	40 000 €	100
Calendrier	Début : 04/2023 Fin : 04/2026				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Commune - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L01.5

Nom de l'action : Prolongement du cheminement doux vers le Pont de Bram via la Rue du Carruge

Orientation stratégique	Mobilité				
Action nom	Prolongement du cheminement doux vers le Pont de Bram via la Rue du Carruge				
Action n°	L01.5				
Statut	Engagée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d’ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l’action	Démolition du muret pour prolonger le cheminement doux jusqu'à la Seille et intégration paysagère, avec adaptation PMR. Opération comprenant : La création d’un chemin piéton en stabilisé (revêtement perméable) adapté PMR : 10 000 € HT y compris 1 ou 2 arbres à abattre et à remplacer à proximité Démolition mur et évacuation déchets (dont amiante, si présence) : 60 000 € Création du chemin piéton en stabilisé (revêtement perméable) adapté PMR : 20 000 € HT (y compris 1 ou 2 arbres à abattre et à remplacer à proximité). Terrain privé à proximité entre le muret les abattoirs, volonté d’aménagement renaturé Etude nécessaire				
Partenaires					
Budget (€ HT) - prévisionnel	180 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.	15 000 €	BDT		
	MOE	15 000 €	ANAH		
	Travaux	150 000 €	CRBFC		
			CD71		
			LEADER	90 000 €	50
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l’eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune	90 000 €	50

	Total	180 000 €	Total	180 000 €	100
Calendrier	Début : 04/2023 Fin : 12/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L01.6

Nom de l'action : Ancien SDIS

Orientation stratégique	Habitat
Action nom	Démolition de l'ancien SDIS vers la renaturation du site
Action n°	L01.6
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud
Description de l'action	L'ancien SDIS tient actuellement lieu de stockage et se trouve en zone inondable, à proximité immédiate du Parc du Breuil (réalisation concomittente de son aménagement). Il représente une opportunité de recyclage foncier à proximité du cœur de ville sur une parcelle de 4 200 m². Sensibilisée par l'objectif et la démarche « Zéro Artificialisation nette » la ville a engagé un programme de sobriété foncière qui est passé par un recensement de ses friches et une étude interne d'opportunité sur leur reconversion possible. La ville est propriétaire de l'ancien centre de secours de Louhans qui a cessé son activité en 2008 suite à la construction et délocalisation d'un nouveau centre. Les locaux n'ont plus d'usage et ont subis des dégradations successives. La construction de la passerelle de Bram a proximité (2022-2023) et la réflexion sur la réhabilitation du parc du Breuil (2023) offriront une nouvelle circulation entre l'hyper-centre et son extension vers les services éducatifs, sportifs et touristiques du Quartier de Bram. Ce site est à proximité du centre ville et de la rue des Bordes où résident encore de nombreux services publics. Il est accolé à des logements sociaux (ex logements de fonction) propriété de l'OPAC, actuellement occupés. La construction de la passerelle de Bram a proximité (2022-2023) et la réflexion sur la réhabilitation du parc du Breuil (2023) offriront une nouvelle circulation entre l'hyper-centre et son extension vers les services éducatifs, sportifs et touristiques.
Partenaires	
Budget (€ HT)	320 000 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	5 000 €	BDT		0
	MOE	25 000 €	ANAH		0
	Travaux	290 000 €	CRBFC	64000 €	20
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER	192 000 €	60
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	64000 €	20
	Total	320 000 €	Total	320 000 €	100
Calendrier	Début : 01/01/2024 (étude et maîtrise d'œuvre) Fin : 01/01/2026 (travaux)				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L01.7

Nom de l'action : Anciens abattoirs

Orientation stratégique	Habitat
Action nom	Anciens abattoirs
Action n°	L01.7
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteauneuf
Description de l'action	Sensibilisée par l'objectif et la démarche « Zéro Artificialisation nette » la ville a engagé un programme de sobriété foncière qui est passé par un recensement de ses friches et une étude interne d'opportunité sur leur reconversion possible La ville de Louhans a exploité un abattoir municipal qui a fermé en 2013. Le site est composé de plusieurs bâtiments, l'un en pierre a une valeur patrimoniale, les autres sont des ajouts successifs, locaux techniques d'abattage, qui sont aujourd'hui partiellement et de façon temporaire affectés à des associations caritatives mais restent vétustes. Le recyclage foncier du site de l'abattoir permettait de libérer de l'espace à proximité du centre -ville, et donner ainsi la possibilité par le biais d'un partenariat public-privé éventuellement, d'offrir des services nouveaux dans ce quartier y compris des logements. Compte tenu de la superficie de terrain dégagée, une partie serait dédiée à des logements et l'autre partie travaillée en renaturalisation faisant ainsi le lien avec la passerelle de Bram actuellement en construction, et le projet de mise en avant de la biodiversité sur le site du breuil , véritable cordon vert d'introduction de parcours verts donnant une nouvelle envergure à notre centre-ville
Partenaires	
Budget (€ HT)	320 000 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	5 000 €	BDT		0
	MOE	25 000 €	ANAH		0
	Travaux	290 000 €	CRBFC	64 000 €	20
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER	192 000 €	60
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	64 000 €	20
	Total	320 000 €	Total	320 000 €	100
Calendrier	Début : 09/2024 Fin : 09/2025				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L02.1

Nom de l'action : Regard "360°" sur l'hyper centre

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement
Action nom	Regard "360°" sur l'hyper centre
Action n°	L02.1
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud
Description de l'action	Les 157 Arcades Louhannaises structurent la vie quotidienne des habitants de la commune : Habitat, Commerce, Accès aux services, Mobilité, Cadre de vie. La Grande Rue est une illustration de tous les atouts de la Commune, mais également des contraintes qui peuvent fragiliser ses fonctions de centralité. Aussi, les élus locaux souhaitent bénéficier d'accompagnements multiples pour avoir un regard complet sur l'ensemble des problématiques rencontrées : • Cartographie et qualité des réseaux secs et humides • Etat structurel (voirie, dallage, piliers) • Qualité patrimoniale • Activités commerciales • Habitat • Rapport des visiteurs et habitants à l'espace public • Mobilités et connexions avec les autres quartiers de la ville
Partenaires	
Budget (€ HT)	<i>En cours d'élaboration</i>

Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 2023 Fin : 2024				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L02.2

Nom de l'action : Fonds façades et dallage dans la Grande Rue

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Fonds façades et dallage dans la Grande Rue				
Action n°	L02.2				
Statut	Engagée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action					
Partenaires					
Budget (€ HT)	10 000 € (plafond annuel sous forme de subvention)				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	10 000	BDT		0
	MOE		ANAH		0
	Travaux		CRBFC		0
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	10 000	100
	Total	10 000	Total	10 000	100
Calendrier	Début : année civile 2022, reconductible Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L02.3

Nom de l'action : Stationnement pour accession immédiate à l'hyper-centre

Orientation stratégique	Mobilité				
Action nom	Stationnement pour accession immédiate à l'hyper-centre				
Action n°	L02.3				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	Identification des zones pouvant accueillir du stationnement, notamment les zones inondables non-construites proches de l'hyper-centre. Attente de la fin de révision du PPRI en 2023 pour lancer les études. Le Budget sera consacré aux opérations de travaux des espaces de stationnement.				
Partenaires					
Budget (€ HT)	En attente				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 09/2023 Fin : 09/2025				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS
Annexes	

Numéro de la fiche : L02.4

Nom de l'action : Etude de programmation urbaine pour la valorisation de la Rue des Dodanes

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Etude de programmation urbaine pour la valorisation de la Rue des Dodanes				
Action n°	L02.4				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	De la Salle de la Grenette au Musée de l'Imprimerie, valorisation de la Rue des Dodanes par la culture				
Partenaires					
Budget (€ HT)	<i>Budget à définir</i>				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : <i>Calendrier à définir</i> Fin : <i>Calendrier à définir</i>				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L02.5

Nom de l'action : Rénovation de la Place du marché et de la Passerelle Guigot

Orientation stratégique	Commerce et activités
Action nom	Rénovation de la Place du marché et de la Passerelle Guigot
Action n°	L02.5
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud
Description de l'action	La ville de Louhans-Châteaurenaud porte un intérêt particulier au fonctionnement du centre bourg. Elle a mis en place dans le cadre de son projet d'embellissement du centre-Bourg, une réflexion globale sur un périmètre d'aménagement autour du Cœur de ville. Il consiste à donner à la commune un schéma directeur de fonctionnement, de hiérarchisation et de qualité des différentes espaces, en fonction des usages et de la nature du déplacement (transit, dépose des enfants, découverte touristique, atteindre un équipement public...) et du lieu à atteindre. Cette opération sur les espaces centraux vise à les rendre plus attractifs d'un point de vue touristique, plus confortables et sécuritaires d'un point de vue des flux piétons/véhicules et plus lisibles d'un point de vue de la découverte architecturale. La passerelle Guigot ainsi que la place du marché, par leur emplacement stratégique en plaine centre et à proximité des monuments classés, a incité la municipalité à les intégrer au programme d'embellissement.
Partenaires	
Budget (€ HT)	143 416,50€

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes		BDT		
	MOE – hon.	14 784,00 €	ANAH		
	Travaux	128 632,50 €	CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	143 416,50 €	Total	143 416,50 €	100
Calendrier	Début : 2023 Fin : 2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L02.6

Nom de l'action : Réaménagement de la place Bertrand THIBERT

Orientation stratégique	Mobilité
Action nom	Réaménagement de la place Bertrand THIBERT
Action n°	L02.6
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteauneuf
Description de l'action	La ville de Louhans a engagé un projet de requalification de ses entrées de ville dans un objectif d'embellissement de mise en valeur du patrimoine mais aussi de sécurisation des déplacements et du stationnement. Cela va de pair avec le projet en cours également de développement des mobilités douces sur le territoire communal La place Bertrand Thibert est située face au rond-point de la Poste, lieu de transit important d'entrée et de sortie de ville. Elle donne accès, par un porche étroit, à l'église juste derrière et au centre-ville, les arcades. C'est une place étroite, où se côtoie piétons et voitures et au stationnement réduit et parfois difficile. Le projet porte donc sur une valorisation du site en l'inscrivant pleinement dans l'environnement patrimoniale qui est le sien, mettant ce dernier en valeur, en l'intégrant pleinement au territoire par une végétalisation et un fleurissement, en face se trouve le grand parterre du rond-point de l'Europe (ville 3 fleurs). Le projet comportant aussi une sécurisation du stationnement et un meilleur partage voiture –piétons en sécurisant l'accès au centre-ville dans l'objectif de valoriser l'arrivée au centre-ville par l'usage des mobilités douces
Partenaires	
Budget (€ HT)	252 000 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR	25 200 €	10
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	2 000 €	BDT		0
	MOE	20 000 €	ANAH		0
	Travaux	230 000 €	CRBFC	25 200 €	10
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER	151 200 €	60
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	50 400 €	20
	Total	252 000 €	Total	252 000 €	100
Calendrier	Début : 2026 Fin : 2027				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L03.1

Nom de l'action : Démolition de l'annexe du Foyer Logement des Cordeliers

Orientation stratégique	Habitat
Action nom	Démolition de l'annexe du Foyer Logement des Cordeliers
Action n°	L03.1
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCAS de Louhans
Description de l'action	La rénovation du Foyer Logement ouvre des passages et des perspectives sur l'aménagement de l'îlot et ses connexions avec le reste de la ville. Le Bâtiment Orange est inclus dans le périmètre d'étude. Le CCAS de Louhans-Châteaurenaud qui gère une résidence autonomie pour personnes âgées a entamé une réflexion et une première étude sur les possibilités de réhabilitation et de modernisation de la résidence. Cette première étude a mis en avant des contraintes techniques fortes rendant la réhabilitation du bâtiment annexe inappropriée. Ce bâtiment a donc été progressivement vidé de ses résidents (20. Sa démolition a donc été actée. La réserve foncière ainsi libérée va permettre de désenclaver le site, d'offrir aux résidents un espace naturel, alliant détente, jardinage et déplacements adaptés (projet en cours d'étude). Ce projet de démolition s'insère dans un projet plus global de réhabilitation du site qui s'accompagnera notamment de la rénovation énergétique du bâtiment restant
Partenaires	
Budget (€ HT)	380 000 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.		BDT		0
	MOE	50 000 €	ANAH		0
	Travaux	330 000 €	CRBFC		0
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER	209 000 €	55
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre : Fonds Friches 1 ^{er} AAP	92 000 €	24,2
			EPCI		0
			Commune	79 000 €	20,8
	Total	380 000 €	Total	380 000 €	100
Calendrier	Début : 2022 (maîtrise d'œuvre) Fin : 2023 (travaux)				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L03.2

Nom de l'action : Rénovation énergétique du Foyer Logement des Cordeliers

Orientation stratégique	Habitat
Action nom	Rénovation énergétique du Foyer Logement des Cordeliers
Action n°	L03.2
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CCAS de Louhans
Description de l'action	Le CCAS de Louhans est propriétaire d'une résidence nommée Foyer Logement des Cordeliers situé au 17 rue des Cordeliers et classé en ERP de 5ème catégorie de type N. Cet ensemble présente un profil énergétique qui fait état de large marge d'amélioration, notamment par un travail sur l'isolation thermique des bâtiments. Suite à un audit énergétique, le CCAS a donc décidé de concevoir un projet de réhabilitation énergétique du Foyer Logement des Cordeliers. • Le comité de pilotage du projet s'est prononcé en faveur du scénario de travaux intermédiaire décrit dans l'audit énergétique, à savoir • Le remplacement des fenêtres • La reprise de l'isolation des murs extérieurs • La mise en place d'une ventilation double flux dans les studios • L'optimisation de la régulation de chauffage • La mise en place de dispositif hydro économe
Partenaires	
Budget prévisionnel (€ HT)	1 100 000 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	20 000 €	BDT		0
	MOE	80 000 €	ANAH		0
	Travaux	1 000 000 €	CRBFC	500 000 €	45
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	600 000 €	55
	Total	1 100 000 €	Total	1 100 000	100
Calendrier	Début : 10/2023 (maîtrise d'œuvre) Fin : 06/2026 (réception des travaux)				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération				
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L03.3

Nom de l'action : Etude d'aménagement du Parc du Foyer Logements des Cordeliers et de ses connexions avec le Quartier des Cordeliers et le reste de la ville

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Etude et travaux d'aménagement du Parc du Foyer Logements des Cordeliers et de ses connexions avec le Quartier des Cordeliers et le reste de la ville				
Action n°	L03.3				
Statut	Engagée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	Travail avec le RFVAA dans le cadre du label Ville Amie des Aînés pour déterminer l'usage futur de l'emprise foncière libérée par la démolition de l'annexe du Foyer Logements de Cordeliers. Une grande concertation avec les usagers et les habitants du quartier sera engagée.				
Partenaires	Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés				
Budget (€ HT)	50 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux	50 000 €	CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre : RFVAA	40 000 €	80
			EPCI		
			Commune	10 000 €	20
	Total	50 000 €	Total	50 000 €	

Calendrier	Début : 10/2023 Fin : 02/2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS
Annexes	

Numéro de la fiche : L03.4

Nom de l'action : Réaménagement de la Place des Cordeliers

Orientation stratégique	Qualité de vie et environnement				
Action nom	Réaménagement de la Place des Cordeliers				
Action n°	L03.5				
Statut	Engagée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	La ville a réalisé en 2019/2020 des travaux d'aménagement de la PROMENADE DES CORDELIERS :(sécurisation piétons , végétalisation, reprise du stationnement et sécurisation des abords de l'école) Dans la suite des aménagements réalisés La PLACE DES CORDELIERS sera organisée en trois espaces : • PARKING VÉGÉTALISÉ : Il centralisera les stationnements. • ESPLANADE FESTIVE :. Elle servira également de point de rencontre ou espace ludique. • ESPLANADE DÉTENTE : Cette partie sous les arbres sera réservée à la détente. Du mobilier adapté sera installé à l'ombre des arbres				
Partenaires					
Budget (€ HT)	378 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR	37 800 €	10
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	10 000 €	BDT		0
	MOE	22 000 €	ANAH		0
	Travaux	355 000 €	CRBFC	37 800 €	10
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER	226 800 €	60
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	75 600 €	20
	Total	378 000 €	Total	378 000 €	100

Calendrier	Début : 06/2023 Fin : 12/2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS
Annexes	

Numéro de la fiche : L04.1

Nom de l'action : Recyclage foncier de l'ancienne piscine municipale

Orientation stratégique	Commerce et activités
Action nom	Recyclage foncier de l'ancienne piscine municipale
Action n°	L04.1
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud
Description de l'action	Recyclage foncier complet de l'ancienne piscine municipale : désamiantage, démolition, curage des bassins et remise en état des sols. Sensibilisée par l'objectif et la démarche « Zéro Artificialisation nette » la ville a engagé un programme de sobriété foncière qui est passé par un recensement de ses friches et une étude interne d'opportunité sur leur reconversion possible. Jusqu'en 2013 la ville de Louhans a exploité une piscine municipale accolée au camping. Le site est composé de trois bassins et d'un vestiaire. Ce site ne peut plus être exploité. La communauté de communes a repris la compétence et fait construire une piscine couverte près de la cité scolaire. En parallèle une réflexion est en cours sur la modernisation du camping et la récupération de l'emprise foncière de l'ex-piscine pourrait permettre d'offrir des services supplémentaires et de valoriser un site en bords de rivières situé dans le quartier de Bram qui serait prochainement relié au Centre-Ville par une passerelle piétonne en construction contribuant ainsi au développement des déplacements doux sur le territoire. Le projet pourra donc se compléter par la création d'équipements ludiques sur ce site après étude des possibilités avec les services de l'Etat et en adéquation avec l'esprit des lieux. Jusqu'en 2013 la ville de Louhans a exploité une piscine municipale accolée au camping. Le site est composé de trois bassins et d'un vestiaire. Ce site ne peut plus être exploité. En parallèle une réflexion est en cours sur la modernisation du camping et la récupération de l'emprise foncière de l'ex-piscine pourrait permettre d'offrir des services supplémentaires et de valoriser un site en bords de rivières situé dans le quartier de Bram qui serait prochainement relié au Centre-Ville par une passerelle piétonne en construction contribuant ainsi au développement des déplacements doux sur le territoire.

	Le projet pourra donc se compléter par la création d'équipements ludiques sur ce site après étude des possibilités avec les services de l'Etat et en adéquation avec l'esprit des lieux. Site plus utilisé depuis plus de 5 ans et sans possibilité de reconversion en l'état mais emplacement au cœur des équipements touristiques et désormais intégré à un schéma de mobilité douce en cours de réalisation sur le territoire communal. La récupération de cette emprise foncière peut faire émerger d'autres projets pour l'attractivité touristique du territoire.				
Partenaires					
Budget (€ HT)	271 016 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	2 005 €	BDT		0
	MOE	19 011 €	ANAH		0
	Travaux	250 000 €	CRBFC	54 204 €	20
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER	169 607 €	60
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	54 204	20
	Total	271 016 €	Total	271 016 €	
Calendrier	Début : 03/2023 Fin : 12/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L04.2

Nom de l'action : Etude de faisabilité pour l'installation d'un lagon sur l'emprise de l'ancienne piscine

Orientation stratégique	Commerce et activités				
Action nom	Etude de faisabilité pour l'installation d'un lagon sur l'emprise de l'ancienne piscine				
Action n°	L04.2				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	Au regard des aspects de risques et d'urbanisme réglementaire, faisabilité sur la création d'un espace de baignade en plein-air complémentaire du camping et en relais du Centre Aquatique Aqua'Bresse pendant la période estivale				
Partenaires					
Budget (€ HT)	10 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	10 000 €	BDT	2 500 €	25
	MOE		ANAH		0
	Travaux		CRBFC	5 000 €	50
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	2 500 €	25
	Total	10 000 €	Total	10 000 €	100
Calendrier	Début : 04/2023 Fin : 07/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					

Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS
Annexes	

Numéro de la fiche : L04.3

Nom de l'action : Rénovation des emplacements des hébergements du camping

Orientation stratégique	Commerce et activités				
Action nom	Rénovation des emplacements des hébergements du camping				
Action n°	L04.3				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	Le camping municipal dont la gestion a été confiée par le biais d'une concession à un prestataire privé date des années 80. Si un entretien régulier a été fait il est nécessaire de le moderniser pour maintenir son attractivité. Un travail est en cours avec les services de l'Etat : si l'extension n'est pas possible l'installation d'équipements et d'une offre d'hébergement innovantes valorisant le côté naturel du site est possible. Juste à côté la démolition de l'ex piscine permettra de récupérer du foncier qui pourra à terme être consacré à un équipement ludique type bain bouillonnant dans le respect des contraintes environnementales du site. A terme pôle touristique à proximité de la passerelle et du schéma de mobilité douce				
Partenaires					
Budget (€ HT)	1 410 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	30000	BDT	3000	0.25
	MOE	80000	ANAH		0
	Travaux	1300000	CRBFC	4000	0.25
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER	705000	50
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	698000	49.5
	Total	1 410 000 €	Total	1 410 000 €	

Calendrier	Début : Fin : 2027
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS
Annexes	

Numéro de la fiche : L05.1

Nom de l'action : Création d'un terrain synthétique de football, suite à l'étude d'opportunité de BLI

Orientation stratégique	Accès aux droits et services
Action nom	Création d'un terrain synthétique de football, suite à l'étude d'opportunité de BLI
Action n°	L05.1
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud
Description de l'action	L'augmentation de la fréquentation des terrains implantés sur la commune de Louhans-Châteaurenaud, l'augmentation des effectifs des clubs et les conditions climatiques, ont incité la municipalité à mener une réflexion pour se doter d'un terrain synthétique. Sur la commune de Louhans-Châteaurenaud, le projet serait localisé au complexe sportif situé à la cité scolaire de Saint Claude, prévu sur le terrain annexe de rugby, certains équipements existent déjà. La municipalité a la maîtrise foncière des terrains. Ces derniers sont classés en zone UE du PLU (dans cette zone du PLU, sont admis entre autres, les équipements d'intérêt collectif et services publics dont les équipements sportifs). Le futur aménagement sera mis à disposition des clubs agréés et associations sportives. Dans un premier temps, il servirait de terrain d'entraînement de rugby et de football. Puis par la suite de terrain de compétition de football en R1. Le terrain présentera les dimensions 105m x 65 m pour accueillir les activités scolaires, de l'entraînement et de la compétition. L'enveloppe travaux est fixée à 940 500 € HT. Ces travaux comprendront : • l'étude des sols (qualité, portance, risque aux tassements, possibilités de réemploi, drainage etc ...) • les travaux préparatoires, • les terrassements, • mise en œuvre d'un drainage pour terrain de football, • modernisation de l'éclairage existant, • clôture,

	• borduration diverse, • modernisation de l'éclairage, • tous travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement. L'ensemble des aménagements sera réalisé dans le respect des règlements édictés par la Fédération Française de Football (règlements des terrains et installations sportives), des normes NFP90-112 et NF EN 15330-1 régissant la construction des terrains de grands jeux en gazon synthétique. La connaissance par le maître d'œuvre de la législation, des règlements et des normes s'appliquant à ce type d'ouvrage devra lui permettre d'intégrer les derniers textes en vigueur au moment de la consultation des entreprises. Par ailleurs, le maître d'œuvre fera toutes les propositions pour permettre : • La garantie de la pérennité de l'ouvrage dans un coût de maintenance contrôlé. Une simulation du coût global de fonctionnement pour une durée de 5 ans, détaillée année par année, sera remise dans l'offre. • L'intégration de performances environnementales dans une démarche de développement durable. Etude de faisabilité réalisée par l'EPCI, travaux par la Commune de Louhans				
Partenaires					
Budget prévisionnel (€ HT)	977 650 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL	300 000	31
	Etudes, hon.		BDT		0
	MOE	37 150	ANAH		0
	Travaux	940 500	CRBFC	120 000	12
			CD71	250 000	26
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS	80 000	8
			DRAC		0
			Autre : FAFA	30 000	3
			EPCI		0
			Commune	197 650	20
	Total	977 650	Total	977 650	100
Calendrier	Début : 2024 Fin : 2026				

Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS Rayonnement fort de l'équipement au-delà de la Commune et de l'EPCI
Annexes	

Numéro de la fiche : L05.2

Nom de l'action : Réhabilitation de la salle polyvalente de Châteaurenaud

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Rénovation de la salle polyvalente de Châteaurenaud				
Action n°	L05.3				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Médian				
Maître d’ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l’action	Modernisation du bâti existant de la salle polyvalente de Châteaurenaud				
Partenaires					
Budget prévisionnel (€ HT)	500 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR	200 000	40
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	10 000	BDT		0
	MOE	40 000	ANAH		0
	Travaux	450 000	CRBFC		0
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l’eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	300 000	60
	Total	500 000	Total	500 000	
Calendrier	Début : 2025 Fin :				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d’évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Autre secteur - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L06.2

Nom de l'action : Document de Qualité de l'occupation du domaine public

Orientation stratégique	Commerce et activités				
Action nom	Document de Qualité de l'occupation du domaine public				
Action n°	L06.1				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	Document informatif sur la Règlementation nationale en matière de publicité, enseigne et pré-enseigne, l'éclairage, l'accessibilité, l'occupation du domaine public et les spécificités des démarches en secteur protégé.				
Partenaires	UDAP 71, ELAN Gagnant, DDT 71, CAUE 71, Fondation du Patrimoine				
Budget (€ HT)	Budget à définir				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 02/2023 Fin : 12/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					

Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Commune - LOUHANS
Annexes	

Numéro de la fiche : L06.2

Nom de l'action : Document de qualité du Commerce Non Sédentaire

Orientation stratégique	Commerce et activités				
Action nom	Document de qualité du Commerce Non Sédentaire				
Action n°	L06.2				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	Document à destination des commerçants non-sédentaires pour la valorisation du marché hebdomadaire du lundi				
Partenaires	Marchés de France				
Budget (€ HT)	<i>Budget à définir</i>				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : 02/2023 Fin : 12/2023				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Commune - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L07.1

Nom de l'action : Rénovation du 1er étage de l'Hôtel Dieu

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Restauration du 1er étage de l'Hôtel Dieu				
Action n°	L07.1				
Statut	Engagée				
Niveau de priorité	Faible				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	Restauration du 1er étage de l'Hôtel-Dieu (cellules des sœurs) afin de préserver la mémoire du site, élargir la visite aujourd'hui limité aux chambres des malades et à l'apothicaire. Les travaux permettront également de créer un sas d'entrée pour les visiteurs par l'ex logement de fonction				
Partenaires					
Budget (€ HT)	1 115 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	5 000 €	BDT		0
	MOE	110 000 €	ANAH		0
	Travaux	1 000 000 €	CRBFC		0
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER	557 500 €	50
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC	334 500 €	30
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	223 000 €	20
	Total	1 115 000 €	Total	1 115 000 €	100
Calendrier	Début : 2024 Fin : 2026				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					

Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS
Annexes	

Numéro de la fiche : L07.2

Nom de l'action : Salle de la Grenette

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Salle de la Grenette				
Action n°	L07.2				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Faible				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action					
Partenaires					
Budget (€ HT)	<i>Budget à définir</i>				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : <i>Calendrier à définir</i> Fin : <i>Calendrier à définir</i>				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L07.3

Nom de l'action : Réhabilitation du Théâtre : porche et cour intérieure

Orientation stratégique	Accès aux droits et services
Action nom	Réhabilitation du Théâtre : porche et cour intérieure
Action n°	L07.3
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud
Description de l'action	Le théâtre de Louhans, situé sous les arcades, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Inauguré en 1936, son décor n'a pas changé ce qui en fait l'un des derniers théâtres de style Art Déco en France. Ce bâtiment doit être restauré tout en conservant ses caractéristiques et l'ensemble des éléments qui font sa valeur et son caractère unique. Le papier peint d'origine en camaïeu de bleus aux motifs d'ananas stylisés et 4 décors différents : décor de prison, de forêt, de place publique et de salon bourgeois (comme dans tous les théâtres de l'époque Une première phase en cours porte sur la réfection de l'entrée du couloir d'accès et de la cour intérieure afin d'en faire un lieu convivial végétalisé en lien avec les caractéristique architecturale du site Une seconde phase portera plus particulièrement sur la réhabilitation de l'intérieur du théâtre, elle se fera en collaboration avec la DRAC et la fondation du patrimoine
Partenaires	
Budget (€ HT)	38 495 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.		BDT		0
	MOE	3 495 €	ANAH		0
	Travaux	35 000 €	CRBFC		0
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER		
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC	19 247,50 €	50
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	19 247,50 €	50
	Total	38 495 €	Total	38 495 €	100
Calendrier	Début : 2025 Fin : 2025				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L07.4

Nom de l'action : Aménagement global des abords de la Médiathèque

Orientation stratégique	Accès aux droits et services
Action nom	Aménagement global des abords de la Médiathèque
Action n°	L07.4
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud
Description de l'action	Avec l'accompagnement de la Région Bourgogne Franche-Comté, la Commune de Louhans-Châteaurenaud a répondu en 2020 à l'appel à projets « 1001 Gares », lancé par SNCF Gares & Connexions, visant à réinventer les gares des territoires en y implantant des activités ou services locaux dans l'objectif de soutenir le développement local. La gare de Louhans a été retenue pour réaliser une médiathèque avec une extension sur l'actuel parvis de la gare. Il sera indispensable de réhabiliter les abords de ce nouveau site en s'inscrivant pleinement dans l'EMA (Espace Multimodal Augmenté) et ses cibles : • Offre de stationnement adaptée : • chargement voitures électriques, borne existante • Chargement vélos électriques, proximité de la voie verte => station de recharge solaire • Services additionnels : recharge de vélo + gonflage, consignes de sécurité. • Des bornes de rechargement : voitures et vélos Les objectifs en remise en état du site après travaux sont : • Conservation au maximum du stationnement existant • Cheminements piétons repensés • Accessibilité arrêt de bus en lien avec la Région dans le cadre de l'A'DAP • Conservation des espaces verts Ce projet vient compléter le projet municipal de déploiement du schéma cyclable qui a identifié la gare de Louhans comme un pôle générateur de flux.
Partenaires	
Budget (€ HT)	170 000 €

	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
Plan de financement prévisionnel / définitif	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	5 000 €	BDT		0
	MOE	15 000 €	ANAH		0
	Travaux	150 000 €	CRBFC	34 000 €	20
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER	102 000 €	60
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	34 000 €	20
	Total	170 000 €	Total	170 000 €	100
Calendrier	Début : 2024 Fin : 2024				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L07.5

Nom de l'action : Travaux de mise aux normes d'accessibilité et de performance énergétique du bâtiment de l'Ecole de Musique

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Travaux de mise aux normes d'accessibilité et de performance énergétique du bâtiment de l'Ecole de Musique				
Action n°	L07.5				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	Travaux liés aux obligation ADAP				
Partenaires					
Budget (€ HT)	100 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		0
	Prestations		DSIL		0
	Etudes, hon.	9000	BDT		0
	MOE	6000	ANAH		0
	Travaux	85000	CRBFC		0
			CD71		0
			LEADER		0
			FEDER		0
			OFB		0
			Ag. de l'eau		0
			ANS		0
			DRAC		0
			Autre :		0
			EPCI		0
			Commune	100000	1
	Total	100000	Total	100000	
Calendrier	Début : 2024 Fin : 2024				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L07.6

Nom de l'action : Réhabilitation de l'ancienne bibliothèque municipale

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Réhabilitation de l'ancienne bibliothèque municipale				
Action n°	L07.6				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Faible				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action					
Partenaires					
Budget (€ HT)	<i>Budget à définir</i>				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total	0	Total	0	
Calendrier	Début : <i>Calendrier à définir</i> Fin : <i>Calendrier à définir</i>				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L07.7

Nom de l'action : Rénovation du parquet de la salle des hommes de l'Hôtel Dieu

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Rénovation du parquet de la salle des hommes de l'Hôtel Dieu				
Action n°	L07.7				
Statut	Validée				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	Réfection du parquet de la salle des hommes de l'Hôtel-Dieu site protégé au titre des monuments historique				
Partenaires					
Budget (€ HT)	146 990 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.	5990	BDT		
	MOE	11000	ANAH		
	Travaux	130000	CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER	58 796 €	40
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC	58 796 €	40
			Autre :		
			EPCI		
			Commune	39 398 €	20
	Total	146 990 €	Total	146 990 €	100
Calendrier	Début : 2021 Fin : 2025				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L07.8

Nom de l'action : Souscription pour les travaux de réhabilitation du théâtre

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Souscription pour les travaux de réhabilitation du théâtre				
Action n°	L07.8				
Statut	En projet				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action					
Partenaires	Fondation du Patrimoine				
Budget (€ HT)	<i>Budget à définir</i>				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.		BDT		
	MOE		ANAH		
	Travaux		CRBFC		
			CD71		
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre :		
			EPCI		
			Commune		
	Total		Total		
Calendrier	Début : <i>Calendrier à définir</i> Fin : <i>Calendrier à définir</i>				
Lien autres programmes et contrats territorialisés					
Indicateurs de suivi et d'évaluation					
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS				
Annexes					

Numéro de la fiche : L08.1

Nom de l'action : Création d'une chaufferie bois déchiqueté

Orientation stratégique	Accès aux droits et services				
Action nom	Création d'une chaufferie bois déchiqueté				
Action n°	L08.1				
Statut	Validé				
Niveau de priorité	Fort				
Maître d'ouvrage	Louhans-Châteaurenaud				
Description de l'action	La commune de Louhans mène une réflexion concernant le système de chauffage (gaz naturel) de ses bâtiments sur le secteur de Châteaurenaud. Faisant face à des charges énergétiques importantes chaque année, la commune souhaite aborder cette question par l'intermédiaire d'une analyse d'opportunité bois énergie, permettant ainsi d'engager une démarche globale de maîtrise de ses dépenses énergétiques et de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Les bâtiments inclus dans le périmètre d'analyse sont les suivants : ateliers municipaux, espace multisports, école Nelson Mandela, école maternelle Delaunay, mairie annexe, salle polyvalente, logements communaux				
Partenaires					
Budget prévisionnel (€ HT)	749 000 €				
Plan de financement prévisionnel / définitif	Charges		Produits		
	Poste	€ HT	Poste	€ HT	%
	Achats		DETR		
	Prestations		DSIL		
	Etudes, hon.	15 000 €	BDT		
	MOE	50 000 €	ANAH		
	Travaux	684 000 €	CRBFC	410 400 €	55
			CD71	30 000 €	4
			LEADER		
			FEDER		
			OFB		
			Ag. de l'eau		
			ANS		
			DRAC		
			Autre : ADEME et CEE	79 700 €	11
			EPCI		
			Commune	224 700 €	30
	Total	749 000 €	Total	749 000 €	100

Calendrier	Début : 04/2023 Fin : 12/2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'opération
Conséquence sur la fonction de centralité	Echelle : Secteur d'intervention - LOUHANS
Annexes	

Annexes 5 et 6 :

- **Etudes thématiques réalisées
(Shop'In, OPAH, diag. CAUE,
faisabilité EHPAD de Cuiseaux)**
- **Chartes graphiques BLI, Cuiseaux,
Louhans-Châteaurenaud**